MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI

PRESIDENCE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

Avis de Demande de Prix N° : 2021-001/MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV/SPM
Objet : TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE COURS POUR LES ETUDIANTS DU CEA (JALON 2, ACTIVITE 1), AU PROFIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV) DE L'UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion *2021,* **du Centre d'Eexcellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV)**

1.Le Centre d'Eexcellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI lance une demande de prix ayant pour objet, les **travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les etudiants du CEA (jalon 2, activité 1),** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (***agrément* B1),** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en **lot unique :**

Travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA (jalon 2, activité 1), au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB) avec une enveloppe prévisionnelle de soixante-quatre millions (64 000 000) F CFA TTC.

3.Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard le 04...../..05../2021 **à 09 heures 00.**

4.Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de **la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'Université Nazi BONI (UNB)** au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route-Banfora-Orodara et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** à **l'agence comptable de l'UNB au*** Centre de Formation et de Recherche.

5.Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises *dans le bureau* de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard le 04...../..05../2021 **à 09 heures 00** *TU*.

6. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7.Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Bobo-Dioulasso, le
Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Badjibié Serge Eric BAYALA
Administrateur des Services Financier

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

01BP. 1091 Bobo-Dioulasso 01
Tél. (226) 20 98 06 35 / Fax (226) 20 98 25 77

Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle
(CEA/ITECH-MTV)

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

ITECH-MTV

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX POUR LA PASSATION DE MARCHES DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE COURS POUR LES ETUDIANTS DU CEA (JALON 2 , ACTIVITE 1) , AU PROFIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV) DE L'UNIVERSITE NAZI BONI (UNB).

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX

Émis le :

Pour

LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE COURS POUR LES ETUDIANTS DU CEA (JALON 2, ACTIVITE 1), AU PROFIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV) DE L'UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)

Demande de Prix N° : 2021-001/MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV/SPM

Autorité contractante:

UNIVERSITE NAZI BONI

TABLE DES MATIERES

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS 4

SECTION II : DONNEES PARTICULIERES DE LA DEMANDE DE PRIX 17

SECTION III : FORMULAIRES DE SOUMISSION 25

SECTION IV : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS 58

SECTION V : LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES 68

SECTION VI : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES 51

SECTION VII : MODELE DE MARCHE 58

Modèle d'accord de marché 59

ANNEXE : Avis de demande de prix 67

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
DCMEF
Burkina Faso

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

TABLE DES MATIERES

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction

A. Introduction 7

1. Dispositions générales, objet du marché et origine des Fonds 7

2. Sanctions des fautes commises par les candidats ou titulaires de marchés publics ; fraude et corruption 7

3. Conditions à remplir pour prendre part aux marchés 7

4. Qualification des candidats 8

B. Le Dossier de demande de prix 9

5. Contenu du Dossier 9

6. éclaircissements apportés au Dossier de demande de prix 9

C. Préparation des offres 10

7. Langue de l'offre 10

8. Documents constitutifs de l'offre 10

9. lettre de soumission 10

10. le prix de l'offre et rabais 10

11. Monnaies de l'offre 10

12. Délai de validité des offres 11

..... 11

D. Dépôt des offres 11

13. Garantie de soumission, Cachetage et marquage des offres 11

14. Date et heure limite de dépôt des offres 11

E. Ouverture des plis et évaluation des offres 12

15. Ouverture des soumissions par l'Autorité contractante, ... 12

Confidentialité 12

16. Examen préliminaire des offres 12

17. Evaluation et Comparaison des offres 12

18. Marge de préférence 14

19. Vérification de la qualification des candidats....14

20. Cas de rejet des offres....14

F. Attribution du Marché....15

21. Attribution du Marché....15

22. Notification de l'attribution du Marché....15

23. Information des candidats....15

24. Recours....16

25. Signature du marché....16

26. Garantie de bonne exécution....16

L'objet de la Section I est de donner aux candidats les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du Marché.

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers La Direction DCMEF Burkina Faso

A. Introduction

1. Dispositions générales, objet du marché et origine des Fonds	1.1A l'appui de l'avis de demande de prix indiqué dans les Données particulières de la demande de prix (DPDP), l'Autorité contractante, tel qu'indiqué dans les DPDP, publie le présent Dossier de demande de prix en vue de la réalisation des travaux spécifiés à la Section IV, Cahier des Clauses techniques et plans. Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de la demande de prix figurent dans les DPDP. 1.2 L'origine des fonds budgétisés pour le financement du Marché faisant l'objet de la présente demande de prix est indiquée dans les DPDP.
2. Sanctions des fautes commises par les candidats ou titulaires de marchés publics ; fraude et corruption	2.1 Le Burkina Faso exige de la part des candidats, soumissionnaires et titulaires des marchés publics, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution des marchés. Des sanctions peuvent être prononcées, conformément aux textes en vigueur, par l'organe de règlement des différends (ORD) de la structure chargée de la régulation de la commande publique à l'égard des candidats, soumissionnaires et titulaires des marchés en cas de constatation d'irrégularité dans la passation et l'exécution des marchés publics commises par les intéressés. 2.2 Fraude et corruption : fait pour tout agent public, qui à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution d'une commande publique, d'un contrat ou d'un avenant conclu au nom de l'Etat ou des collectivités territoriales, des établissements publics d'Etat ou des sociétés d'Etat, de percevoir ou de tenter de percevoir, directement ou indirectement, à son profit ou au profit d'un tiers, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit de la part d'un contractant privé ;Fait pout tout agent public de recourir abusivement à la procédure d'entente directe dans une commande publique conclue au nom de l'Etat ou des collectivités territoriales, des établissements publics d'Etat ou des sociétés d'Etat. Le fait pour toute personne physique ou morale d'accorder ou de proposer une rémunération ou un avantage quelconque par lui-même ou par personne interposée à un agent public en vue de l'obtention d'une commande publique.
3. Conditions à	3.1 Les candidats doivent remplir les conditions de qualification

remplir pour prendre part aux marchés	en application de la Clause 4 ci-après. Les candidats peuvent être des personnes physiques, des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure une convention de groupement ou ayant conclu une telle convention de groupement. Le groupement est solidaire. Les candidats doivent fournir tout document que l'Autorité contractante peut raisonnablement exiger, établissant à la satisfaction de celui-ci qu'ils continuent d'être admis à concourir. En tout état de cause, la mise en œuvre des règles relatives aux groupements doit être conforme à aux articles 40 et 41 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
	3.2 Ne sont pas admises à concourir les personnes physiques ou morales : a) qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de cessation d'activités ou de liquidation des biens ; b) qui sont en état de faillite, de cessation d'activité ou de liquidation de biens ; c) qui auront été reconnues coupables d'infraction à la réglementation des marchés publics ; d) qui auront été exclues des procédures de passation des marchés publics par une décision de justice définitive en matière fiscale, ou sociale ou par une décision de l'Autorité de régulation de la commande publique. La liste des fournisseurs sous sanctions est disponible à l'adresse indiquée dans les DPDP. 3.3 Un candidat ne peut se trouver en situation de conflit d'intérêts. Tout candidat se trouvant dans une situation de conflit d'intérêts sera disqualifié.
4. Qualification des candidats	Les candidats doivent remplir les conditions de qualification, en termes de moyens matériels et humains tels que renseignés dans les DPDP. Les Conditions de qualification doivent être établies conformément à la règlementation en vigueur. Les exigences des capacités techniques requises doivent être en rapport avec l'objet et les caractéristiques du marché.

B. Le Dossier de demande de prix

5. Contenu du Dossier	5.1 Le Dossier de demande de prix décrit les travaux faisant l'objet du Marché, fixe les procédures de la demande de prix et stipule les conditions du Marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après : Section I: Instructions aux Candidats Section II : Données particulières Section III : Formulaires de soumission Section IV : Prescriptions Techniques et Plans Section V : Cahier des Clauses Administratives générales Section VI : Cahier des Clauses Administratives particulières Section VII : Formulaire du marché 5.2 Le Candidat devra examiner les instructions, modèles, conditions et prescriptions contenus dans le Dossier de demande de prix.
6. éclaircissements apportés au Dossier de demande de prix	Un candidat éventuel, désirant des éclaircissements sur les documents, contactera l'Autorité contractante par écrit au plus tard cinq (05) jours calendaires avant la date limite du dépôt des offres, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans les DPDP ou soumet ses requêtes durant la réunion préparatoire ou la visite de site prévue aux dates et lieux indiqués dans la DPDP. L'Autorité contractante répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard cinq (05) jours calendaires. Elle adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier de demande de prix directement auprès de lui.

C. Préparation des offres

7. Langue de l'offre	La soumission ainsi que toute correspondance et tout document constituant la soumission, seront rédigés dans la langue française.
8. Documents constitutifs de l'offre	8.1 La soumission présentée par le candidat comprendra les documents suivants dûment remplis: (a) La lettre de soumission, datée et signée par la personne habilitée ; (b) le Bordereau des Prix unitaires et le Devis estimatif dans le cas d'un marché à prix unitaires, ou le Devis estimatif dans le cas d'un marché à prix forfaitaire, dûment rempli(s), daté(s) et signé(s) ; (c) la garantie de soumission établie suivant le modèle fourni ; (d) le Formulaire de qualification établissant que le Candidat est qualifié pour exécuter le Marché si son offre est acceptée ; (e) l'engagement à respecter le code d'éthique et déontologie en matière de commande publique ; (f) tout autre document stipulé dans les DPDP notamment les pièces administratives suivantes : - une attestation de situation fiscale ; - une attestation de situation cotisante ; - une attestation de non engagement Trésor Public ; - une attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales. - un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ; - une attestation de non faillite, valable pour trois (03) mois ; L'absence ou la non validité des pièces administratives ne constitue pas de motif de rejet d'une offre. Le soumissionnaire concerné est invité à les produire dans un délai compatible avec les travaux de la commission d'attribution des marchés. L'appréciation de la présence ou de la validité de la justification est faite avant toute proposition d'attribution. A l'attribution, lorsque les pièces requises ne sont pas fournies ou ne sont pas valides, l'offre est écartée.
9. lettre de soumission	Le Candidat soumettra son offre en remplissant les formulaires fournis à la Section IV, Formulaires de soumission, sans apporter aucune modification à sa présentation, et aucun autre format ne sera accepté. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.
10. le prix de l'offre et rabais	Les prix et rabais indiqués par le Candidat dans le formulaire de soumission, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif seront conformes à la réglementation en vigueur.
11. Monnaies de l'offre	Les prix seront libellés en francs CFA.

12. Délai de validité des offres	Les offres seront valables pour une période de soixante (60) jours à compter de la date limite de remise des offres. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée par l'autorité contractante.

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Burkina Faso

D. Dépôt des offres

13. Garantie de soumission, Cachetage et marquage des offres	13.1Le Candidat fournira l'original d'une garantie de soumission qui est partie intégrante de son offre. La garantie de soumission sera libellée en FCFA ou une monnaie librement convertible pour le montant spécifié aux DPDP. Cette garantie pourra prendre l'une des formes suivantes : • une garantie autonome constituée auprès d'une banque, d'un établissement financier ou d'une mutuelle de micro finance agréée • un cautionnement (bancaire, d'un établissement financier agréé ou d'une institution de micro finance agréée). 13.2 Le Candidat préparera un original des documents constitutifs de la soumission, en indiquant clairement la mention «ORIGINAL». Par ailleurs, il soumettra le nombre de copies de la soumission sans excéder trois (03), indiqué dans les DPDP, en mentionnant clairement sur ces exemplaires «COPIE». En cas de différences entre les copies et l'original, l'original fera foi. 13.3 Les enveloppes intérieure et extérieure : (a) seront adressées à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans les DPDP ; (b) porteront l'identification de la demande de prix, tels qu'indiqués dans les DPDP ; (c) comporteront la mention « ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Si les enveloppes ne sont pas cachetées et marquées comme stipulé, l'Autorité contractante ne sera nullement responsable si l'offre est égarée ou ouverte prématurément. 13.4 L'enveloppe intérieure comportera en outre le nom et l'adresse du Candidat.
14. Date et heure limite de dépôt des offres	Les offres doivent être reçues par l'autorité contractante à l'adresse indiquée dans les DPDP et au plus tard aux date et l'heure spécifiées dans lesdites DPDP.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

15. Ouverture des soumissions par l'Autorité contractante, Confidentialité	15.1 La Commission d'attribution de l'Autorité contractante ouvrira les soumissions en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans les DPDP. 15.2 Dès la fin des opérations d'ouverture des plis, la Commission d'attribution des Marchés établira un procès-verbal, consignant les informations lues à haute voix et tout incident survenu lors de la séance d'ouverture des plis. Un exemplaire du procès-verbal sera distribué à tous les soumissionnaires qui en font la demande 15.3 Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des candidats, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera fournie aux candidats ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique. 15.4 Toute tentative faite par un candidat pour influencer l'Autorité contractante et/ou la commission d'évaluation des offres durant l'examen, l'évaluation, la comparaison des offres et la vérification de la capacité des candidats ou la prise de décision d'attribution peut entraîner le rejet de son offre.
16. Examen préliminaire des offres	16.1-L'Autorité contractante examinera les offres pour s'assurer que tous les documents et la documentation technique demandés à la clause 11 des IC ont bien été fournis et sont tous complets. 16.2-L'Autorité contractante confirmera que les documents et renseignements ci-après sont inclus dans l'offre. Au cas où l'un des documents ou renseignements ci-après manquerait, l'offre sera rejetée : a) le formulaire de soumission de l'offre, conformément à la clause 12.1 des IC. b) le Bordereau des prix et le Détail quantitatif, conformément à la clause12.2 des IC. c) le pouvoir habilitant le signataire à engager le soumissionnaire, conformément à la clause 21.2 des IC; et d) la garantie de soumission conformément à la clause 20 des IC.

17. Evaluation et Comparaison	17.1 L'Autorité contractante évaluera chacune des offres dont elle aura établi, à ce stade de l'évaluation, qu'elle était conforme. 17.2 Pour évaluer une offre, l'Autorité contractante n'utilisera que

des offres	les critères et méthodes définis dans la présente clause à l'exclusion de tous autres critères et méthodes. 17.3 Pour évaluer une offre, l'Autorité contractante prendra en compte les éléments ci-après : a. le prix de l'offre, en excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Devis quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive; b. les ajustements apportés au prix pour rectifier les erreurs arithmétiques. Si la correction de l'offre entraîne une variation de plus de quinze pour cent (15%) de l'offre initiale, cette offre sera écartée. c. les ajustements du prix imputables aux rabais offerts en application de la clause 14.4; d. les ajustements calculés de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, résultant de toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable; e les ajustements résultant de l'utilisation des facteurs d'évaluation additionnels indiqués aux DPDP, le cas échéant. 17.4 L'effet estimé de la formule d'actualisation, figurant dans les CCAG et CCAP, appliquées durant la période d'exécution du Marché, ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. 17.5 Sauf disposition contraire prévue dans les DPDP, les candidats doivent le cas échéant, indiquer séparément leurs prix pour chaque lot afin de permettre à l'Autorité contractante d'attribuer les marchés par lots. La méthode d'évaluation pour déterminer la combinaison la plus avantageuse, compte tenu de tous rabais offerts dans le Formulaire d'offre, sera précisée aux DPDP, le cas échéant. 17.6 Une offre est estimée anormalement basse ou élevée, lorsqu'elle est inférieure ou supérieure de plus de 15% à la moyenne du montant prévisionnel de l'autorité contractante et de la moyenne arithmétique des montants toutes taxes comprises corrigés, des offres techniquement conformes affectés de coefficients de pondération qui sont respectivement de 0,6 et de 0,4 soit la formule suivante M = 0,6E + 0,4P où : M = moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières ; E = montant prévisionnel P = moyenne des offres financières des soumissionnaires retenus pour l'analyse financière, y compris les offres hors enveloppes ; les offres dont la correction a entraîné une variation de plus de 15% du montant initial ne sont pas pris

	en compte. Toute offre financière inférieure à 0,85M est déclarée anormalement basse. Toute offre financière supérieure à 1,15M est déclarée anormalement élevée. Après application de cette formule, l'offre qui parait anormalement élevée ou basse est rejetée par la commission d'attribution des marchés.
18. Marge de préférence	Sauf stipulation contraire dans les DPDP, aucune marge de préférence ne sera accordée. Si une marge de préférence est prévue, elle doit être définie en conformité, selon les cas, avec la réglementation en vigueur. Cet avantage doit être préalablement prévu aux DPDP.
19. Vérification de la qualification des candidats	191 L'Autorité contractante déterminera si le Candidat choisi pour avoir soumis l'offre conforme évaluée la moins disante, a la capacité d'exécuter le Marché de façon satisfaisante selon les exigences du formulaire de qualification. 19.2 Cette détermination tiendra compte des capacités techniques et de production du Candidat. Elle sera fondée sur un examen des preuves des qualifications du Candidat que celui-ci aura fournies en application de la Clause 4, et sur toute autre information que l'Autorité contractante jugera nécessaire et adéquate. 19.3 Le Candidat ne pourra se voir attribuer le Marché que si la réponse est affirmative. Dans la négative, son offre sera rejetée et l'Autorité contractante examinera la seconde offre évaluée la moins disante ; puis elle procédera à la même détermination de la capacité de ce Candidat à exécuter le Marché de façon satisfaisante.
20. Cas de rejet des offres	20.1 Les offres seront rejetées pour les motifs suivants : (a) Offre non présentée suivant le modèle fourni; (b) Garantie de soumission non fournie ou non conforme au modèle fourni ; (c) Offre ou autre pièce non signée, prix incomplets du Devis estimatif; (d) Si le Candidat remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ; (e) Si la soumission est déposée après l'heure indiquée à l'avis de demande prix; (f) S'il existe une preuve de collusion entre Candidats ; (g) Si le Candidat exige des conditions jugées inacceptables par l'Autorité contractante ; (h) S'il est démontré que le plan de charge du Candidat ne

	lui permet pas d'exécuter les travaux dans les conditions présentées dans l'Offre ; (i) Si l'un des documents cités à la Clause 6 n'est pas remis. A vérifier car non conforme c-6 ne mentionne pas de documents 202 Le Maître d'Ouvrage peut aussi déclarer infructueux la demande de prix si aucune des offres ne satisfait les conditions et prescriptions requises, ou si les prix offerts sont excessifs.

F. Attribution du Marché

21. Attribution du Marché	L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire possédant les qualifications requises, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier de demande de prix, et qu'elle est évaluée la moins disante Pour les marchés à commande, l'autorité contractante s'engage sur le minimum et le cocontractant s'engage sur le maximum. L'attribution du marché se fait sur la base du minimum. En tout état de cause, le montant maximum proposé par le soumissionnaire retenu doit être dans la limite budgétaire disponible sous peine de rejet de l'offre. L'engagement budgétaire du marché se fait sur le montant maximum.
22. Notification de l'attribution du Marché	L'attribution est notifiée par l'autorité contractante à l'attributaire du marché avant expiration du délai de validité des offres. La notification consiste en une remise à l'attributaire contre récépissé ou en un envoi par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout moyen permettant de donner date certaine à cet envoi, de la décision d'attribution du marché. La date de notification est celle du récépissé ou de l'avis de réception.
23. Information des candidats	23.1 Dès qu'elle a procédé aux formalités d'approbation de la proposition d'attribution, l'Autorité contractante fait publier un avis d'attribution dans la revue des marchés publics, le site internet de l'organe en charge du contrôle a priori de la passation des marchés publics et éventuellement dans un journal à grande diffusion ; elle avise immédiatement les autres Candidats du rejet de leurs offres. 23.2 Cet avis contiendra : - i) l'objet de la demande de prix et l'allotissement s'il y a lieu ; - ii) le nom de chaque Candidat à la demande de prix ; - iii) les montants lus des offres à l'ouverture des plis ; - iv) les motifs de rejet des offres ; - v) les montants évalués de chaque offre ; - vi) le nom du Candidat retenu - vii) le montant de l'attribution ; - viii) la durée proposée pour l'exécution des travaux. 23.3 Tout Candidat ayant présenté une offre non retenue pourra demander par écrit à l'Autorité contractante une explication quant aux motifs pour lesquels son offre a été rejetée. L'Autorité contractante communiquera par écrit au

	Candidat dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande, les motifs de rejet de son offre, le montant attribué du marché, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du Procès-Verbal de délibération.
24. Recours	24.1 Tout candidat, soumissionnaire ou attributaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut saisir soit l'Autorité contractante d'un recours préalable, soit directement l'Organe de règlement des différends par une lettre écrite notifiée indiquant les références de la procédure de passation du marché et exposant les motifs de sa réclamation par simple lettre. Il doit être exercé dans un délai de deux jours (2) jours ouvrables à compter du lendemain de la publication de l'avis ou des résultats provisoires de la demande de prix conformément à l'article 33 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. 24.2 En cas de recours préalable, l'autorité contractante répond à cette réclamation dans un délai de deux (2) jours ouvrables au-delà duquel le défaut de réponse sera constitutif d'un rejet implicite du recours préalable. 24.3 En l'absence de suite favorable de son recours préalable le requérant dispose de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou à compter de l'expiration du délai sans réponse constitutif de rejet implicite mentionné ci-dessus, pour présenter un recours à l'organe de règlement des différends. 24.4 Les procédures devant l'organe de règlement non juridictionnel des différends de la Commande publique sont régies par les articles 18 à 40 du décret n°2017-0050 PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'ARCOP.
Signature du marché	25.1 Avant l'expiration du délai de validité des offres, l'Autorité contractante et l'attributaire signeront le Marché qui sera soumis à l'autorité compétente pour approbation.
Garantie de bonne exécution	26.1 Dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la réception de la notification par l'Autorité contractante du Marché approuvé, le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément au CCAG (Cahier des clauses administratives générales), en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant à la Section VII **26.2** Le défaut de production par le titulaire du marché, de la garantie de bonne exécution susmentionnée, ou le fait qu'il ne signe pas le Formulaire de Marché, constituera un motif suffisant d'annulation de l'attribution du Marché et de saisie de la garantie de soumission, auquel cas l'Autorité contractante pourra attribuer le Marché au Soumissionnaire dont l'offre est jugée substantiellement conforme au dossier de demande de prix et classée la deuxième offre la moins disante, et qui possède les qualifications exigées pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

SECTION II : DONNEES PARTICULIERES DE LA DEMANDE DE PRIX

Section II : Données particulières de la demande de prix

A. Introduction

IC 1.1	**Référence de l'avis de Demande de Prix N° : 2021-001/MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV/SPM**
IC 1.1	Nom de l'Autorité Contractante : **UNIVERSITE NAZI BONI**
IC 1.1	Nombre et identification des lots faisant l'objet de la présente demande de prix : **Un (01) lot :** **TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE COURS POUR LES ETUDIANTS DU CEA (JALON 2, ACTIVITE 1), AU PROFIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV) DE L'UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)** **Le montant prévisionnel est soixante-quatre millions (64 000 000) F CFA TTC.**
IC 1.3	Source de financement du Marché : ***Budget de CEA/ITECH-MTV* ; *sur fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF, gestion 2021.***
IC 3.2 (d)	Une liste des fournisseurs sous sanction est disponible à l'adresse du site web de l'ARCOP : www.arcop.bf NB : Pour les marchés financés par un bailleur de fonds, insérer également l'adresse de la liste des fournisseurs sous sanction du bailleur
IC 4	Critères de qualification **(voir annexe A aux DPDP)**

B. Dossier de demande de prix

IC 6	Aux fins uniquement de demande de clarifications par les candidats et soumissionnaires, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : **UNIVERSITE NAZI BONI** Rue : ..... Étage/ numéro de bureau : au secrétariat de Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nazi BONI (UNB), comprenant une offre technique et une offre financière. Les offres devront être déposées au secrétariat de la Personne responsable des marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de

	Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard le ...../...../2021 **à 09 heures 00.** Ville : **BOBO-DIOULASSO** Code postal : **01 BP 1091 BOBO-DIOULASSO 01** Pays : **Burkina Faso** Numéro de téléphone : **78 87 02 07** Numéro de télécopie : **NEANT** Adresse électronique : **serge_ericb@hotmail.com**
IC 6	Une réunion préparatoire *n'aura pas* lieu aux lieux et date ci-après : Lieu : Date Heure La visite de site est : ☐ Obligatoire : X ☐ facultative Une visite du site aura lieu le 30/04/2021 à 12h...00. h 00 TU et sera organisée par la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'Université Nazi BONI (UNB) Personnes à contacter : PRM/UNB, Monsieur Badjibié Serge Eric BAYALA Tél : 78 87 02 07
C. Préparation des offres	
IC 8 (f)	Certification des entreprises agrément technique exigé : Oui : _X_ **Agrément : B1 Minimum** Non : __ Le Candidat devra joindre à son offre les autres documents suivants : **sans objet** *[Insérer la liste des documents, si nécessaire]*
IC 13.1	L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission constituée sous forme d'une garantie financière. Le montant de la garantie de soumission est de : **un million cinq cent milles (1 500 000) francs CFA.** *Le montant de la garantie financière est fixé en fonction de l'importance du marché par l'autorité contractante. Conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MEF/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des*

	délégations de service public. Il doit être compris entre un (1) et trois (3) pour cent du montant prévisionnel du marché.
IC 13.2	Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandées est de : trois (03) ***NB : ce nombre ne doit pas excéder trois (03).***
D. Remise des offres et ouverture des plis	
IC 11.2 (b)	L'enveloppe extérieure devra comporter les autres identifications suivantes : **Avis de demande de prix : 2021- 004/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/SPM et identifier le ou les lot(s) concerné(s).**
IC 13.3 (a)	Aux fins de **remise des offres uniquement**, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : **Personne Responsable des Marchés : Monsieur Badjibié Serge Eric BAYALA, *représentant l'autorité contractante.*** Rue : **.....** Étage/ numéro de bureau : ***bureau*** de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard le ...../...../2021 **à 09 heures 00** ***TU*****.** Ville : **BOBO-DIOULASSO** Code postal : **01 BP 1091 BOBO-DIOULASSO 01** Pays : **Burkina Faso** Numéro de téléphone : **78 87 02 07** Numéro de télécopie : **NEANT** Adresse électronique : **serge_ericb@hotmail.com**
IC 14	**La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :** Date :_____ Heure *: 09 heures 00 TU* remise main à main : ___X____ **a)** par voie électronique : _____ **b)** par courrier : _____
IC 15.1	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Rue : **.....** Étage/ numéro de bureau : ***bureau*** de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard le ..04...../..05.../2021 **à 09 heures 00.** Ville : **BOBO-DIOULASSO**

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers La Direction

	Code postal : **01 BP 1091 BOBO-DIOULASSO 01** Pays : **Burkina Faso** Numéro de téléphone : **78 87 02 07** Numéro de télécopie : **NEANT** Adresse électronique : **serge_ericb@hotmail.com** Date : ..... Heure : ***09 heures 00 TU***

E. Évaluation et comparaison des offres

IC 17.3 (e)	**Variantes de délai d'exécution :** si elles sont permises en application de la clause 17.3 des IC, elles seront évaluées comme suit **: Sans objet** *[La méthode d'évaluation doit être précisée ici, sous forme de l'ajout au prix de l'offre, d'un montant spécifique par semaine de retard à partir d'un délai d'exécution minimum, montant lié au préjudice estimé du Maître d'Ouvrage. Le montant de cette pénalité d'évaluation doit être inférieur ou égal au montant des pénalités de retard figurant au CCAP]*
IC 17.5	**Demande de prix à Lots multiples :** *[Utiliser cette disposition si la* **demande de prix** *comporte plusieurs lots pouvant faire l'objet de marchés séparés attribués à des soumissionnaires distincts].* Les Travaux comprennent plusieurs lots pouvant faire l'objet de marchés séparés attribués à des soumissionnaires distincts, l'Autorité contractante évaluera et comparera les offres sur la base de l'attribution d'un seul marché à un seul soumissionnaire, ou d'une combinaison de marchés à un ou à plus d'un soumissionnaire, afin d'atteindre l'objectif de minimiser le coût total pour l'Autorité contractante, en tenant compte des rabais consentis dans leurs offres par les soumissionnaires en cas d'attribution de plusieurs lots. Si un soumissionnaire a présenté des offres conformes, évaluées la moins disante, l'évaluation tiendra également compte de la capacité du Candidat à satisfaire aux exigences spécifiées dans le Dossier type de demande de prix concernant : • Les engagements courants • Le matériel à mobiliser, et • Le personnel à affecter Applicable : Non applicable : **X**

Annexe A. Critères de qualification

La présente section contient tous les facteurs, méthodes et critères que l'Autorité contractante utilisera pour s'assurer qu'un Candidat possède les qualifications requises. Le Candidat fournira tous les renseignements demandés dans les formulaires joints à la Section IV, Formulaires de soumission.

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Bobo-Dioulasso

1. Critères de Qualification

Critères de Qualification			Spécifications de conformité	Documentation
N°	Objet	Critère	Entité	
1.1	Admissibilité	Conforme à la Clause 4 des IC.	Doit satisfaire au critère	Formulaires correspondants, avec pièces jointes
1.2	Non admis à participer	Ne pas être frappé par une mesure d'interdiction, conformément à la réglementation en vigueur.	Doit satisfaire au critère	Formulaire d'offre
1.3	Conflit d'intérêts	Pas de conflit d'intérêts conformément à la réglementation en vigueur.	Doit satisfaire au critère	Formulaire d'offre

2. Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes : *(En cas d'allotissement préciser le personnel essentiel par lot)*

No .	*Position*	*Qualifications*	*Expérience globale en travaux (années)*	*Expérience dans des travaux similaires (nombre)*
01	*Un (01) Conducteur des travaux*	*Ingénieur (BAC+3) en génie civil ou équivalent*	*5 ans*	*5 ans*
02	*Un (01) Chef de chantier*	*(BAC+2) en génie civil ou équivalent*	*5 ans*	*5 ans*
03	*Un (01) électricien*	*Ingénieur (BAC+5) en électricité ou équivalent*	*5 ans*	*5 ans*
04	*Un (01) Plombier*	*Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)*	*5 ans*	*5 ans*

[Insérer dans le tableau ci avant : (i) la liste des positions-clé (par ex : Directeur des travaux, responsable de chantier principal, conducteur de travaux ouvrage d'art, (ii) le nombre d'années d'expérience en travaux demandé pour chacun (de 2 à 5ans), et (iii) le nombre de projets similaires en travaux demandé pour chacun (nombre : 2 expériences similaires exécutés au cours des 3 dernières années)]

Le soumissionnaire doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires de la Section IV, Formulaires de soumission.

NB : Joindre obligatoirement les copies légalisées des diplômes et les CV rédigés conformément au modèle joint et dûment signés par les intéressés.

5. Matériel

Le Candidat doit établir qu'il a les matériels suivants : *(En cas d'allotissement préciser le matériel minimum exigé par lot)*

No.	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
01	**véhicule de liaison et de transport de matériel**	01
02	***Poste à souder***	01
03	***bétonnière***	01
04	***Camion benne***	01
05	***Camion-citerne***	01

[Insérer dans le tableau ci avant : (i) la liste des matériels les plus importants requis pour la réalisation des travaux et (ii) le nombre minimal requis de chaque type de matériel]

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire de la Section IV, Formulaires de soumission.

NB : joindre obligatoirement les documents attestant de la propriété ou de la disponibilité du matériel (carte grise, reçu d'achat, la visite technique à jour pour chaque véhicule, etc...)

IC 18	Une marge de préférence de X% est applicable (cocher ci-dessous la mention utile) : - Oui_____ - Non____X____ Type de préférence choisie : **sans objet** 1- Préférence communautaire_____ 2- Préférence due à l'origine des fournitures_____ 3- Préférence pour sous-traitance communautaire____ 4- Préférence locale____ 5- Préférence accordée aux artisans_____ **NB :** ***L'autorité contractante fera le choix des préférences susmentionnées ; en application des dispositions des articles 111 à 115 du décret 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.***

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction

SECTION III : FORMULAIRES DE SOUMISSION

Section III : Formulaires de soumission

Liste des formulaires

Lettre de soumission de l'offre 27

Formulaires de Bordereau des prix et Devis quantitatif et estimatif 29

Formulaires de Proposition technique 43

Formulaires de qualification 44

Garantie de soumission 55

Modèle d'engagement à respecter le Code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique 57

Lettre de soumission de l'offre

[Le Candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*
ADPNo.: *[Insérer le nom de l'avis de demande de prix]*

À : *[Insérer le nom complet de l'Autorité contractante]*

Nous, les soussignés attestons que :

a) Nous avons examiné le Dossier de demande de prix, y compris l'additif/ les additifs No. : *[Insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs];* et n'avons aucune réserve à leur égard ;

b) Nous nous engageons à exécuter et achever conformément au Dossier de demande de prix et aux Cahier des Clauses techniques et plans, les Travaux ci-après : _____*[Insérer une brève description des travaux]*;

c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : *[Insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres]* FCFA;

d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : Si notre offre est retenue, les rabais ci-après seront accordés. [Détailler tous les rabais offerts et les postes du devis quantitatif et estimatif auquel ils s'appliquent] ;

Modalités d'application des rabais : Les rabais seront accordés comme suit : [Spécifier précisément les modalités] ;

e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 10 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 12 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à obtenir une garantie de bonne exécution du Marché conformément au CCAG;

g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion des clauses 3.2 des Instructions aux Candidats.

h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt.

i) Nous ne participons pas, en qualité de candidats ou de sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre de la présente demande de prix.

j) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché

un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter l'éthique et la déontologie dans les marchés publics et les délégations de service public.

k) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

l) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ jour de *[Insérer la date de signature]*

Annexe : *[Sous-traitance, le cas échéant]*

Formulaires de Bordereau des prix et Devis quantitatif et estimatif

Modèle de Bordereau des prix et Devis quantitatif et estimatif

Université Polytechnique de Bobo-Dsso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction

A. Préambule

1. Le Bordereau des prix doit être pris en compte par le Candidat conjointement avec les Instructions aux candidats, les Cahiers des Clauses administratives générales et particulières, les Cahier des Clauses techniques et les plans.

2. Les quantités spécifiées dans le Devis quantitatif et estimatif sont des quantités estimées et provisoires. Elles fourniront une base commune pour l'évaluation des offres et l'attribution du marché. La base des règlements sera les quantités réelles de travaux commandés et exécutés, telles qu'elles seront mesurées par l'Entrepreneur et vérifiées par le Maître d'œuvre , et valorisées aux taux et prix spécifiés au Bordereau des prix chiffré présenté par l'Entrepreneur dans son offre. Dans les cas où cette valorisation n'est pas applicable, ou dans tout autre cas, le règlement se fera aux taux et prix que le Maître d'œuvre pourra fixer dans le cadre des termes du Marché.

3. Sauf dispositions contraires spécifiées dans le Marché, les prix fournis par l'Entrepreneur dans le Bordereau des prix chiffré inclus dans son offre devront comprendre toutes les installations de construction, la main-d'œuvre, la supervision, les matériaux, le montage, l'entretien, les assurances, les frais généraux et profits, les impôts, droits et taxes, ainsi que la couverture des risques généraux, des engagements et autres obligations spécifiées explicitement ou implicitement dans le Marché.

4. Un prix devra être indiqué pour chaque poste dans le Devis quantitatif et estimatif chiffré, que les quantités soient spécifiées ou non. Le coût des postes pour lesquels l'Entrepreneur n'a pas indiqué de prix sera considéré comme couvert par d'autres prix indiqués dans le Devis quantitatif et estimatif chiffré.

5. Le coût complet en accord avec les dispositions du Marché sera inclus dans les postes spécifiés dans le Bordereau des prix et le Devis quantitatif et estimatif chiffrés. Lorsqu'un poste n'est pas spécifié, le coût correspondant sera considéré comme distribué parmi les prix mentionnés pour des postes correspondants des travaux.

6. Les indications générales et les descriptions des travaux et matériaux ne sont pas nécessairement reprises ou résumées dans le Bordereau des prix et le Devis quantitatif et estimatif inclus dans le Dossier de demande de prix. Les références, explicites ou implicites, aux sections appropriées du Dossier doivent être considérées avant de chiffrer les prix pour chaque poste du Bordereau des prix et du Devis quantitatif et estimatif chiffrés soumis dans l'offre.

7. Durant l'évaluation des offres, les erreurs arithmétiques éventuelles relevées dans le Bordereau des prix et le Devis quantitatif et estimatif seront corrigées suivant les dispositions de la clause 30.3 des Instructions aux candidats.

8. La méthode de constatation des prestations exécutées en vue des règlements devra être en accord avec :

[Insérer une description détaillée de la ou des méthodes qui seront appliquées. La méthode doit être décrite avec précision dans ce préambule, en indiquant par exemple les tolérances admises.]

B. Tableaux du Bordereau des prix et Devis quantitatif et estimatif

[Le Bordereau des prix et le Devis quantitatif et estimatif seront normalement composés d'une série de tableaux dont le contenu correspondra à la nature ou à la séquence des tâches correspondantes, par exemple :

Tableau 1 - Postes généraux (par exemple : installation de chantier)
Tableau 2 - Terrassements
Tableau 3 - Drains et fossés
Tableau 4 - etc., comme requis suivant le type de travaux
Tableau pour les travaux en régie - le cas échéant
Tableau des sommes provisionnelles - le cas échéant
Tableau récapitulatif du Devis quantitatif et estimatif

BORDEREAU DES PRIX

N°	Désignation des travaux	Unité	Prix unitaire en lettres	Prix unitaire en chiffres
A	**BATIMENT SALLES DE COURS (RDC)**			
	DEGAGEMENTS-ACCUEIL-LOCAL TECHNIQUE-CAGE D'ESCALIER			
I	**TRAVAUX PREPARATOIRES**			
I-1	Installation et repli du chantier, y compris évacuations à la décharge de tous les débris engendrés par les travaux	ff		
I-2	Dépose de porte isoplane du local technique	ff		
I-3	Enduits et raccordements divers	ff		
	TOTAL I			
II	**COUVERTURE-FAUX PLAFOND-ETANCHEITE**			
II-1	Révision générale et réparation de la couverture existante, y compris changement des feuilles de tôles et étanchéité défectueuses, de crochets, de taquets et de feutres bitumineux défectueux (vérifier toutes les feuilles de tôles et tous les crochets) et toute autre sujétion de remise en état	ff		
II-3	Révision générale et réparation du faux-plafond existant (vérifier la stabilité des solivages), y compris changement des feuilles de contreplaqué défectueux et retouches de peinture et toute autre sujétion de remise en état	ff		
	TOTAL II			
III	**MENUISERIES**			
III-1	Réparation, ajustage et renforcement de portes d'entrée (hall et cage d'escalier) y compris redressement et/ou changement des tôles, cadres, paumelles endommagées, serrures, vitres cassés, retouches, imprévus divers et toute autre sujétion	ff		
III-2	Fourniture et pose de porte métallique pleine 80 x 220 pour local technique	u		
	TOTAL III			
IV	**ELECTRICITE**			
IV-1	Fourniture et pose de gaines, goulottes, fileries, boitiers de dérivation et d'encastrement, y compris toutes les sujétions pour la réalisation du réseau ondulé et toute sujétion	ff		
IV-2	Fourniture et pose de prises ondulées type Mosaïque	u		
IV-3	Fourniture et pose de réglette bloc standard mono de 127 (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W	u		
IV-4	Fourniture et pose d'applique plafonnier	u		
IV-5	Fourniture et pose de climatiseur inverter de 2 CV + dismatic, y compris toute sujétion de pose dont deux à fonctionnement alterné dans la salle des serveurs	u		
	TOTAL IV			

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Burkina Faso

V	**PLOMBERIE SANITAIRE**			
V-1	Révision générale des tuyauteries d'alimentation et d'évacuation existantes, y compris réparation de tout disfonctionnement au niveau des appareils sanitaires et toute autre sujétion de remise en état après travaux	ff		
V-2	Révision et réparation des fosses septiques, curage des lits bactériens, puisard et regards existants..., y compris toute sujétion de remise en état après travaux	ff		
	TOTAL V			
VI	**REVETEMENTS-PEINTURES**			
VI-5	Peinture glycérophtalique sur menuiseries métalliques et bois, y compris antirouille préalable sur les ferronneries	ff		
VI-6	Retouches de peinture sur raccordements divers	ff		
	TOTAL VI			
	TOTAL RDC			
B	**BATIMENT SALLES DE COURS (R+1)**			
	SALLES DE COURS-DEGAGEMENT-CAGE D'ESCALIER-BALCON			
I	**TRAVAUX PREPARATOIRES**			
I-1	Installation et repli du chantier, y compris évacuations à la décharge de tous les débris engendrés par les travaux	ff		
I-2	Dépose de fenêtres métalliques vitrées des salles de cours	ff		
I-3	Dépose des climatiseurs existants	ff		
I-4	Dépose de porte métallique vitrée de 80x220 cm (petite)	ff		
I-5	Enduit et raccordements divers	ff		
	Total I			
II	**COUVERTURE-FAUX PLAFOND-ETANCHEITE**			
II-1	Révision générale et réparation de la couverture existante, y compris changement des feuilles de tôles et étanchéité défectueuses, de crochets, de taquets et de feutres bitumineux défectueux (vérifier toutes les feuilles de tôles et tous les crochets) et toute autre sujétion de remise en état	ff		
II-2	Révision générale et réparation du faux-plafond existant (vérifier la stabilité des solivages), y compris changement des feuilles de contreplaqué défectueux et retouches de peinture et toute autre sujétion de remise en état	ff		
	TOTAL II			
III	**MENUISERIES**			
III-1	Réparation, ajustage et renforcement de menuiseries métalliques et bois, y compris redressement et/ou changement de cadre, paumelles, crémones et serrures endommagées, remplacement des vitres cassées et toute autre sujétion	ff		
III-2	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 160x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	u		
III-3	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	u		
III-4	Pose de porte métallique vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	ff		

III-5	Fourniture et pose de fenêtre aluminium vitrée de 160x120 cm à vantaux coulissants et toute autre sujétion	u		
III-6	Fourniture et pose de stores à lamelles verticales orientables à cordon et chainette pour fenêtres, y compris toutes les sujétions de pose.	m²		
	TOTAL III			
IV	**ELECTRICITE**			
IV-1	Révision générale du circuit électrique et remplacement du coffret électrique existant et des prises, interrupteurs endommagés et dépoussiérages de tous les appareils électriques existants fonctionnels, y compris toutes les sujétions	ff		
IV-2	Fourniture et pose de gaines, goulottes, fileries, boitiers de dérivation et d'encastrement, y compris toutes les sujétions pour la réalisation du réseau ondulé y compris tout sujétion (salles de cours et bureaux)	ff		
IV-3	Fourniture et pose de prises ondulées type Mosaïque (salles de cours et bureaux)	u		
IV-4	Fourniture et pose de climatiseur inverter 2,5 CV + accessoires et évacuation condensat, y compris toute autre sujétion (salles de cours)	u		
IV-5	Fourniture et pose de réglette complète 120 Led standard mono (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W y compris dépose des existants défectueux	u		
	TOTAL IV			
V	**REVETEMENTS-PEINTURES**			
VI-1	Remplacement et raccordement des carreaux au sol et plyntes défectueux (au moins 21 m² dans la petite salle et le balcon), y compris tout autre sujétion	m²		
VI-2	Préparation des surfaces des murs intérieurs des salles de cours à repeindre (grattage, ponçage, nettoyage, soufflage…) y compris application d'enduit ciment et toute autre sujétion	m²		
VI-3	Préparation des surfaces de toutes les menuiseries métalliques du niveau à repeindre (décapage, utilisation de détachant liquide + diluant du type CORAL, grattage, ponçage et lavage…) y compris toute autre sujétion	ff		
VI-4	Renouvellement de la peinture sur faux-plafond des salles de cours en peinture acrylique	m²		
VI-5	Peinture Glycéro satin sur murs intérieurs des salles de cours	m²		
VI-6	Peinture glycérophtalique sur toutes les menuiseries métalliques du niveau y compris antirouille préalable sur les ferronneries	ff		
	TOTAL VII			
	TOTAL R+1			
C	**BATIMENT LABORATOIRES**			
	BLOC Labo/Bureaux			
I	**TRAVAUX PREPARATOIRES**			
I.1	Dépose des placards des paillasses et évacuation des débris à la décharge	ff		

I.3	Dépose des menuiseries métalliques vitrées à remplacer y compris évacuation des débris à la décharge (labo et bureaux)	ff		
I.4	Dépose des menuiseries bois (portes isoplanes) à remplacer y compris évacuation des débris à la décharge (bureaux)	ff		
I.5	Enduits et raccordements divers	ff		
	TOTAL I			
II	**MENUISERIES**			
II-1	Réparation, ajustage et renforcement de menuiseries métalliques et bois, y compris redressement et/ou changement de cadre, paumelles, crémones et serrures endommagées, remplacement des vitres cassées et toute autre sujétion	ff		
II-2	Révision des placards avec remplacement des étagères en planches par des étagères en contreplaqués de 20 mm y compris pose de poignées, vernissage et peinture intérieure	ff		
II-3	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 120x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (entrées laboratoire)	u		
II-4	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 100x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (bureaux)	u		
II-5	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (bureaux)	u		
II-6	Fourniture et pose de porte capitonnée avec cadre dormant en bois bété (PC) de 80x220 cm assurant une bonne isolation phonique	u		
II-7	Fourniture et pose de fenêtre aluminium vitrée à vantaux coulissants (120x120)	u		
II-8	Fourniture et pose de stores à lamelles verticales orientables à cordon et chainette pour fenêtres, y compris toutes les sujétions de pose. au niveau de l'ensemble des fenêtres à l'exception des fenêtres des toilettes (Labo et bureaux)	m²		
II-9	Fourniture et pose de tableaux blancs de 240 x 120 cm effaçable à sec, y compris assessoises	u		
	TOTAL II			
III	**ELECTRICITE**			
III.1	Révision générale du circuit électrique (labos, bureaux et le balcon R+2) y compris connexion de l'ensemble des appareillages au réseau existant	ff		
III.2	Mise au point des coffrets électriques existants	ff		
III.3	Fourniture + pose d'interrupteurs simple allumage type Mosaïque	u		
III.4	Fourniture + pose d'interrupteurs double allumage type Mosaïque	u		
III.5	Fourniture + pose d'interrupteurs va et vient type Mosaïque	u		
III.6	Fourniture + pose de boutons poussoirs type Mosaïque	u		
III.7	Fourniture + pose de climatiseurs inverter 2,5CV + dismatics y compris tout sujétion	u		
III.6	Fourniture + pose de climatiseurs inverter 1,5CV + dismatics y compris tout sujétion	u		
III.7	Fourniture + pose de brasseurs d'airs type Panasonic+ rhéostat y compris tout sujétion	u		
III.8	Fourniture et pose de réglette complète 120 Led standard mono (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W y compris dépose des existants défectueux	u		

Université Polytechnique de Bobo-Dsso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
DCEMF
Burkina Faso

III.9	Fourniture + pose d'applique plafonnier led	u		
III.10	Fourniture + pose de prises 2P+T étanches	u		
III.11	Fourniture + pose de prises 2P+T Mosaic	u		
	TOTAL III			
IV	**PEINTURE ET REVETEMENT**			
IV.1	Préparation des surfaces des murs intérieurs du labo et des bureaux à repeindre (grattage, ponçage, nettoyage, soufflage…) y compris application d'enduit ciment et toute autre sujétion	m²		
IV.2	peinture Glycéro satin surs murs intérieurs	m²		
IV.3	Peinture glycéro sur menuiserie métallique existant	ff		
IV.4	Renouvellement de peinture sous face dalle en peinture glycéro satin	m²		
IV.5	Fourniture + pose de revêtement en gerflex (sans joints) sur paillasses	m²		
	TOTALIV			
V	**PLOMBERIE SANITAIRE**			
V.1	Révision de la plomberie et connexion des appareils sanitaires au réseau existant y compris tout sujétion pour le bon fonctionnement des appareils	ff		
V.2	Fourniture + pose de bac/évier de laboratoire y compris robinet mobile	u		
V.3	Fourniture + pose de lavabos + miroir	u		
V.4	Fourniture + pose de WC complet y compris support pour papier hygiénique	u		
V.5	Fourniture + pose de siphon de sol	u		
	TOTAL IV			
	TOTAL POUR UN (01) BLOC Labo/bureaux			
	TOTAL POUR DEUX (02) BLOCS Labo/bureaux			

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers La Direction

≈≈≈ CADRE DE DEVIS ESTIMATIF ≈≈≈

N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
A	**BATIMENT SALLES DE COURS (RDC)**				
	DEGAGEMENTS-ACCUEIL-LOCAL TECHNIQUE-CAGE D'ESCALIER				
I	**TRAVAUX PREPARATOIRES**				
I-1	Installation et repli du chantier, y compris évacuations à la décharge de tous les débris engendrés par les travaux	ff	1,00		
I-2	Dépose de porte isoplane du local technique	ff	1,00		
I-3	Enduits et raccordements divers	ff	1,00		
	TOTAL I				
II	**COUVERTURE-FAUX PLAFOND-ETANCHEITE**				
II-1	Révision générale et réparation de la couverture existante, y compris changement des feuilles de tôles et étanchéité défectueuses, de crochets, de taquets et de feutres bitumineux défectueux (vérifier toutes les feuilles de tôles et tous les crochets) et toute autre sujétion de remise en état	ff	1,00		
II-3	Révision générale et réparation du faux-plafond existant (vérifier la stabilité des solivages), y compris changement des feuilles de contreplaqué défectueux et retouches de peinture et toute autre sujétion de remise en état	ff	1,00		
	TOTAL II				
III	**MENUISERIES**				
III-1	Réparation, ajustage et renforcement de portes d'entrée (hall et cage d'escalier) y compris redressement et/ou changement des tôles, cadres, paumelles endommagées, serrures, vitres cassés, retouches, imprévus divers et toute autre sujétion	ff	1,00		
III-2	Fourniture et pose de porte métallique pleine 80 x 220 pour local technique	u	2,00		
	TOTAL III				
IV	**ELECTRICITE**				
IV-1	Fourniture et pose de gaines, goulottes, fileries, boitiers de dérivation et d'encastrement, y compris toutes les sujétions pour la réalisation du réseau ondulé et toute sujétion	ff	1,00		
IV-2	Fourniture et pose de prises ondulées type Mosaïque	u	8,00		
IV-3	Fourniture et pose de réglette bloc standard mono de 127 (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W	u	6,00		
IV-4	Fourniture et pose d'applique plafonnier	u	4,00		
IV-5	Fourniture et pose de climatiseur inverter de 2 CV + dismatic, y compris toute sujétion de pose dont deux à fonctionnement alterné dans la salle des serveurs	u	1,00		
	TOTAL IV				
V	**PLOMBERIE SANITAIRE**				

Visé Polytechnique de Bobo-Dioulasso Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers La Direction Burkina Faso

V-1	Révision générale des tuyauteries d'alimentation et d'évacuation existantes, y compris réparation de tout disfonctionnement au niveau des appareils sanitaires et toute autre sujétion de remise en état après travaux	ff	1,00		
V-2	Révision et réparation des fosses septiques, curage des lits bactériens, puisard et regards existants..., y compris toute sujétion de remise en état après travaux	ff	1,00		
	TOTAL V				
VI	**REVETEMENTS-PEINTURES**				
VI-5	Peinture glycérophtalique sur menuiseries métalliques et bois, y compris antirouille préalable sur les ferronneries	ff	1,00		
VI-6	Retouches de peinture sur raccordements divers	ff	1,00		
	TOTAL VI				
	TOTAL RDC				
B	**BATIMENT SALLES DE COURS (R+1)**				
	SALLES DE COURS-DEGAGEMENT-CAGE D'ESCALIER-BALCON				
I	**TRAVAUX PREPARATOIRES**				
I-1	Installation et repli du chantier, y compris évacuations à la décharge de tous les débris engendrés par les travaux	ff	1,00		
I-2	Dépose de fenêtres métalliques vitrées des salles de cours	ff	1,00		
I-3	Dépose des climatiseurs existants	ff	1,00		
I-4	Dépose de porte métallique vitrée de 80x220 cm (petite)	ff	1,00		
I-5	Enduit et raccordements divers	ff	1,00		
	Total I				
II	**COUVERTURE-FAUX PLAFOND-ETANCHEITE**				
II-1	Révision générale et réparation de la couverture existante, y compris changement des feuilles de tôles et étanchéité défectueuses, de crochets, de taquets et de feutres bitumineux défectueux (vérifier toutes les feuilles de tôles et tous les crochets) et toute autre sujétion de remise en état	ff	1,00		
II-2	Révision générale et réparation du faux-plafond existant (vérifier la stabilité des solivages), y compris changement des feuilles de contreplaqué défectueux et retouches de peinture et toute autre sujétion de remise en état	ff	1,00		
	TOTAL II				
III	**MENUISERIES**				
III-1	Réparation, ajustage et renforcement de menuiseries métalliques et bois, y compris redressement et/ou changement de cadre, paumelles, crémones et serrures endommagées, remplacement des vitres cassées et toute autre sujétion	ff	1,00		
III-2	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 160x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	u	3,00		
III-3	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	u	1,00		
III-4	Pose de porte métallique vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion	ff	1,00		
III-5	Fourniture et pose de fenêtre aluminium vitrée de 160x120 cm à vantaux coulissants et toute autre sujétion	u	13,00		

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Burkina Faso

III-6	Fourniture et pose de stores à lamelles verticales orientables à cordon et chainette pour fenêtres, y compris toutes les sujétions de pose.	m²	45,00		
	TOTAL III				
IV	**ELECTRICITE**				
IV-1	Révision générale du circuit électrique et remplacement du coffret électrique existant et des prises, interrupteurs endommagés et dépoussiérages de tous les appareils électriques existants fonctionnels, y compris toutes les sujétions	ff	1,00		
IV-2	Fourniture et pose de gaines, goulottes, fileries, boitiers de dérivation et d'encastrement, y compris toutes les sujétions pour la réalisation du réseau ondulé y compris tout sujétion (salles de cours et bureaux)	ff	1,00		
IV-3	Fourniture et pose de prises ondulées type Mosaïque (salles de cours et bureaux)	u	40,00		
IV-4	Fourniture et pose de climatiseur inverter 2,5 CV + accessoires et évacuation condensat, y compris toute autre sujétion (salles de cours)	u	5,00		
IV-5	Fourniture et pose de réglette complète 120 Led standard mono (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W y compris dépose des existants défectueux	u	3,00		
	TOTAL IV				
V	**REVETEMENTS-PEINTURES**				
VI-1	Remplacement et raccordement des carreaux au sol et plyntes défectueux (au moins 21 m² dans la petite salle et le balcon), y compris tout autre sujétion	m²	25,00		
VI-2	Préparation des surfaces des murs intérieurs des salles de cours à repeindre (grattage, ponçage, nettoyage, soufflage…) y compris application d'enduit ciment et toute autre sujétion	m²	174,86		
VI-3	Préparation des surfaces de toutes les menuiseries métalliques du niveau à repeindre (décapage, utilisation de détachant liquide + diluant du type CORAL, grattage, ponçage et lavage…) y compris toute autre sujétion	ff	1,00		
VI-4	Renouvellement de la peinture sur faux-plafond des salles de cours en peinture acrylique	m²	174,00		
VI-5	Peinture Glycéro satin sur murs intérieurs des salles de cours	m²	174,86		
VI-6	Peinture glycérophtalique sur toutes les menuiseries métalliques du niveau y compris antirouille préalable sur les ferronneries	ff	1,00		
	TOTAL VII				
	TOTAL R+1				
C	**BATIMENT LABORATOIRES**				
	BLOC Labo/Bureaux				
I	**TRAVAUX PREPARATOIRES**				
I.1	Dépose des placards des paillasses et évacuation des débris à la décharge	ff	1,00		

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
DCMEF
Burkina Faso

I.3	Dépose des menuiseries métalliques vitrées à remplacer y compris évacuation des débris à la décharge (labo et bureaux)	ff	1,00		
I.4	Dépose des menuiseries bois (portes isoplanes) à remplacer y compris évacuation des débris à la décharge (bureaux)	ff	1,00		
I.5	Enduits et raccordements divers	ff	1,00		
	TOTAL I				
II	**MENUISERIES**				
II-1	Réparation, ajustage et renforcement de menuiseries métalliques et bois, y compris redressement et/ou changement de cadre, paumelles, crémones et serrures endommagées, remplacement des vitres cassées et toute autre sujétion	ff	1,00		
II-2	Révision des placards avec remplacement des étagères en planches par des étagères en contreplaqués de 20 mm y compris pose de poignées, vernissage et peinture intérieure	ff	1,00		
II-3	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 120x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (entrées laboratoire)	u	3,00		
II-4	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 100x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (bureaux)	u	2,00		
II-5	Fourniture et pose de porte aluminium vitrée de 80x220 cm, butées de porte et toute autre sujétion (bureaux)	u	6,00		
II-6	Fourniture et pose de porte capitonnée avec cadre dormant en bois bété (PC) de 80x220 cm assurant une bonne isolation phonique	u	1,00		
II-7	Fourniture et pose de fenêtre aluminium vitrée à vantaux coulissants (120x120)	u	13,00		
II-8	Fourniture et pose de stores à lamelles verticales orientables à cordon et chainette pour fenêtres, y compris toutes les sujétions de pose. au niveau de l'ensemble des fenêtres à l'exception des fenêtres des toilettes (Labo et bureaux)	m²	35,00		
II-9	Fourniture et pose de tableaux blancs de 240 x 120 cm effaçable à sec, y compris assessoises	u	1,00		
	TOTAL II				
III	**ELECTRICITE**				
III.1	Révision générale du circuit électrique (labos, bureaux et le balcon R+2) y compris connexion de l'ensemble des appareillages au réseau existant	ff	1,00		
III.2	Mise au point des coffrets électriques existants	ff	1,00		
III.3	Fourniture + pose d'interrupteurs simple allumage type Mosaïque	u	15,00		
III.4	Fourniture + pose d'interrupteurs double allumage type Mosaïque	u	4,00		
III.5	Fourniture + pose d'interrupteurs va et vient type Mosaïque	u	4,00		
III.6	Fourniture + pose de boutons poussoirs type Mosaïque	u	10,00		
III.7	Fourniture + pose de climatiseurs inverter 2,5CV + dismatics y compris tout sujétion	u	4,00		
III.6	Fourniture + pose de climatiseurs inverter 1,5CV + dismatics y compris tout sujétion	u	8,00		
III.7	Fourniture + pose de brasseurs d'airs type Panasonic+ rhéostat y compris toute sujétion	u	9,00		

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
DCMEF
Burkina Faso

III.8	Fourniture et pose de réglette complète 120 Led standard mono (Phillips ou équivalent) + lampe fluo 36W y compris dépose des existants défectueux	u	45,00		
III.9	Fourniture + pose d'applique plafonnier led	u	1,00		
III.10	Fourniture + pose de prises 2P+T étanches	u	32,00		
III.11	Fourniture + pose de prises 2P+T Mosaic	u	18,00		
	TOTAL III				
IV	**PEINTURE ET REVETEMENT**				
IV.1	Préparation des surfaces des murs intérieurs du labo et des bureaux à repeindre (grattage, ponçage, nettoyage, soufflage...) y compris application d'enduit ciment et toute autre sujétion	m²	245,38		
IV.2	peinture Glycéro satin surs murs intérieurs	m²	245,38		
IV.3	Peinture glycéro sur menuiserie métallique existant	ff	1,00		
IV.4	Renouvellement de peinture sous face dalle en peinture glycéro satin	m²	80,00		
IV.5	Fourniture + pose de revêtement en gerflex (sans joints) sur paillasses	m²	40,00		
	TOTALIV				
V	**PLOMBERIE SANITAIRE**				
V.1	Révision de la plomberie et connexion des appareils sanitaires au réseau existant y compris tout sujétion pour le bon fonctionnement des appareils	ff	1,00		
V.2	Fourniture + pose de bac/évier de laboratoire y compris robinet mobile	u	9,00		
V.3	Fourniture + pose de lavabos + miroir	u	3,00		
V.4	Fourniture + pose de WC complet y compris support pour papier hygiénique	u	3,00		
V.5	Fourniture + pose de siphon de sol	u	6,00		
	TOTAL IV				
	TOTAL POUR UN (01) BLOC Labo/bureaux				
	TOTAL POUR DEUX (02) BLOCS Labo/bureaux				

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction

RECAPITULATIF GENERAL

N°	DESIGNATION	MONTANT
A	**BATIMENT SALLES DE COURS (RDC)**	
B	**BATIMENT SALLES DE COURS (R+1)**	
C	**BATIMENT LABORATOIRES**	
	TOTAL HT	
	TVA	
	TOTAL TTC	

Arrêter le présent devis à la somme de .....**francs CFA** toutes taxes comprises.

NB : Pour les régimes fiscaux autres que le droit commun, préciser les prix unitaires en hors taxes hors douane.

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

SOMMES PROVISIONNELLES [1]		
No. Prix	**Désignation des sommes provisionnelles**	**Montant**
SP 100	Provision pour aléas physiques	
SP 200	Provision pour aléas financiers	
SP 300	Travaux spécialisés A	
SP 301	Travaux spécialisés B	

[1] Tableau à ajouter, le cas échéant, en indiquant les informations fournies par le Maître de l'Ouvrage ou à fournir par le Candidat (pourcentage en montant) pour les montants qui seront pris en compte dans l'évaluation des offres.

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
TABLEAU RECAPITULATIF [2]

OUVRAGES		Prix Total
No. du Poste	**Désignation des ouvrages**	**FCFA**
100 200 300 400 ----	Installation de chantier Dégagement des emprises et terrassements Chaussées Drainage et ouvrages divers Total général des ouvrages	
TRAVAUX EN REGIE (le cas échéant)		
Catégorie	**Désignation des catégories**	
TR 100 TR 200 TR 300 ----	Main-d'œuvre Matériaux Equipements Total des travaux en régie	([3]) (3) (3)
SOMMES PROVISIONNELLES (le cas échéant)		
Catégorie	**Désignation des sommes provisionnelles**	
SP 100 SP200 SP 300 SP 301 ----	Provision pour aléas physiques Provision pour aléas financiers Travaux spécialisés A Travaux spécialisés B Total des sommes provisionnelles	
	TOTAL GENERAL	

Montant total hors TVA _____
Montant de la TVA (18%)_____
Montant total toutes taxes comprises_____

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de (en lettres) (montant en chiffres) toutes taxes comprises incluant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au montant de (en lettres) (montant en chiffres).

Fait à _____, le _____

Le soumissionnaire
(date, cachet et signature)

NB : Pour les régimes fiscaux autres que le droit commun, préciser les montants en hors taxes hors douane.

---

2 Le tableau récapitulatif reprend les montants des différents tableaux du Devis quantitatif et estimatif. Le Maître de l'Ouvrage y spécifiera, le cas échéant, les montants à indiquer par lui-même ou à fournir par le Candidat et indiquera les montants à inclure ou à exclure du prix de l'offre ou du montant initial du marché.

3 Montant total y compris le résultat de l'application des pourcentages indiqués dans les tableaux correspondants.

Formulaires de Proposition technique

1) **Formulaire sur le candidat**

2) **Formulaire sur les membres du groupement**

3) **Personnel affecté aux Travaux**

4) **Matériel affecté aux Travaux**

5) **Organisation des travaux sur le site**

6) **Méthode de réalisation**

7) **Programme/Calendrier de Mobilisation**

8) **Programme/Calendrier de Construction**

9) **Autres**

Formulaires de qualification

[L'Autorité contractante ne doit retenir que les formulaires qui sont nommés dans les critères de qualification (DPDP)]

A. Personnel

Indiquez l'expérience professionnelle des principaux membres de l'encadrement de l'entreprise.

	Nom du cadre	Fonction Occupée	Années d'expérience totales et dans la firme	Qualification/Formation ou spécialité reconnue
1				
2				

Date : _____ (signature et fonction)

NB : Joindre obligatoirement les copies légalisées des diplômes et les CV rédigés conformément au modèle joint et dûment signés par les intéressés.

Formulaire de renseignements sur le Candidat

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*
AAO No.: *[Insérer l'objet de l'Avis de Demande de prix]*

1. Nom du Soumissionnaire: *[Insérer le nom du Soumissionnaire]*
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[Insérer le nom de chaque membre du groupement]*
3. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré:*[Insérer le nom du pays de base fixe ou d'établissement stable ou d'inscription au registre du commerce]*
4. Année d'enregistrement du Soumissionnaire: *[Insérer l'année d'enregistrement]*
5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : *[Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]*
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire: Nom:*[Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]* Adresse:*[Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire]* Téléphone/Fax : *[Insérer le mode téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire]* Adresse électronique:*[Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]*
7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après: *[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]* Procuration du signataire de l'offre s'il y a lieu ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée au point 1 ci-dessus, en conformité avec la clause 4.1 des IC ☐ En cas de groupement, lettre d'intention de constituer un groupement, ou convention de groupement, en conformité avec la clause 4.1 des IC.

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*
AAO No.: *[Insérer le nom de l'Avis de Demande de prix]*

1. Nom du Soumissionnaire:*[Insérer le nom du Soumissionnaire]*
2. Nom du membre du groupement : *[Insérer le nom du membre du groupement]*
3. Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré: *[Insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]*
4. Année d'enregistrement du membre du groupement: *[Insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]*
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement: *[Insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]*
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement: Nom:*[Insérer le nom du représentant du membre du groupement]* Adresse:*[Insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]* Téléphone/Fac-similé: *[Insérer le node téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]* Adresse électronique:*[Insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]*
7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après: *[Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]* ☐ Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée en 2 ci-dessus, en conformité avec la clause 4.1 des IC

NB: le formulaire doit être renseigné pour chaque membre du groupement

A. Modèle de Curriculum vitae du Personnel proposé

Nom du Soumissionnaire		
Poste		
Renseignements personnels	**Nom**	**Date de naissance**
	Qualifications professionnelles	
Employeur actuel	**Nom de l'employeur**	
	Adresse de l'employeur	
	Téléphone	**Contact (responsable / chargé du personnel)**
	Télécopie	**E-mail**
	Emploi tenu	**Nombre d'années avec le présent employeur**

NB : les CV actualisés et signés par les titulaires doivent être accompagnés des copies légalisées des diplômes requis ou attestations.
Résumer l'expérience professionnelle en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique et de gestionnaire pertinente pour le projet.

De	À	Société / Projet / Position / expérience technique et de gestionnaire pertinente

B. Liste et Composition des Equipes sur Chantier

Indiquez l'expérience professionnelle des principaux membres de l'encadrement de l'entreprise.

No de l'équipe	Tâche attribuée	Composition de l'équipe
1		- Chef d'équipe - Conducteurs - Chauffeurs - Ouvriers qualifiés - Manœuvres - Apprentis - Autres
2		- Chef d'équipe - Conducteurs - Chauffeurs - Ouvriers qualifiés - Manœuvres - Apprentis - Autres

Date : _____ (signature et fonction)

C. Liste du Matériel et de l'Outillage mis en place sur le Chantier

Le Candidat donnera la liste du matériel essentiel et de l'outillage qu'il mettra en place pour l'exécution des travaux qui font l'objet de ce Dossier de demande de prix en conformité avec le programme d'exécution proposé ci-après. Le Candidat peut utiliser autant de feuilles que nécessaire afin de décrire complètement son matériel et son outillage.

N° ou Identification	Description (type, capacité)	Quantité	Age et état	Appartenance (location ou en propriété)

Date : _____ (signature et fonction)

D. Programme d'Exécution des Travaux par Poste de Travaux

Le Candidat indiquera sur cette feuille les détails du programme de construction proposé, c'est-à-dire des activités principales conformément au délai d'exécution fixé par l'Autorité contractante ou qu'il a lui-même proposé. Il y a lieu de tenir compte des conditions météorologiques. L'utilisation d'un chronogramme est souhaitable. Le Candidat peut utiliser autant de feuilles que nécessaire.

N°	Description	Durée	Date de début	Date de fin	Chronogramme à barres mois 1/ mois 2/ mois 3, etc.
1					
2					
...					

Date : _____ (signature et fonction)

E. Fiche de Provenance des Matériaux à Mettre en Œuvre

Le Candidat indiquera sur cette fiche les détails des provenances des matériaux dont la mise en œuvre est imposée dans le dossier de demande de prix. Il indiquera également les conditions et lieux dans lesquels ces matériaux ont été (ou seront) stockés avant d'être utilisés sur le chantier. Le Candidat peut utiliser autant de feuilles que nécessaire.

Type de matériaux	Origine du matériau	Localisation de l'emprunt ou du stock	Distance du chantier	Conditions de stockage
....				
.....				

Date : _____ (signature et fonction)

F. Plan de Charge de l'Entreprise entre la date de remise des offres et les six mois suivants

Le Candidat indiquera sur cette feuille son programme de travail détaillé pour les six mois à venir, incluant tous les marchés qu'il a obtenus à ce jour et dont l'exécution aura lieu au courant de ladite période. Le Candidat peut utiliser autant de feuilles que nécessaire.

N°	Description des travaux	Durée des travaux	Date de début	Date de fin	Niveau d'exécution
1					
2					
...					

Date : _____ (signature et fonction)

Modèles de garantie de soumission

1. Garantie autonome

[L'institution financière (banque, institution mutualiste de micro finance, établissement financier) remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de l'institution financière et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : *[Insérer date]*

Garantie de soumission no. :*[Insérer N° de garantie]*

Nous avons été informés que *[Nom du Candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre demande de prix n°. *[Insérer n° de l'avis de demande de prix]* pour la réalisation des Travaux de *[Insérer description des travaux]* et vous a soumis son offre en date du *[Insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier de demande de prix, l'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Candidat, nous *[Insérer nom de l'institution financière]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [*Insérer la somme en FCFA]. _____*[*Insérer la somme en lettres*].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'offre, à savoir :

a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou

b) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il:

   1. ne signe pas le Marché ; ou

   2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats.

La présente garantie expire :

a) si le marché est octroyé au Candidat, lorsque nous recevrons une copie du Marché approuvé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Candidat ; ou

b) si le Marché n'est pas octroyé au Candidat, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Candidat du nom du candidat retenu, ou (ii) vingt-huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre [*Rappeler ce délai spécifié aux DPDP. 60 jours en l'occurrence*] ainsi que spécifié aux DPDP et dans la lettre de soumission.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés du15 décembre 2010 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Nom : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

Fait à_____, ___le_____, _____. *[Insérer date]*

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements financiers
La Direction
DCMEF
Burkina Faso

Garantie de soumission

2. Cautionnement émis par une banque, une institution mutualiste de micro finance agréée ou un établissement financier

[La compagnie de garantie remplit cette garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

Garantie No *[Insérer No de garantie]*

Attendu que *[Insérer le nom du Candidat]* (ci-après dénommé « le Candidat ») a soumis son offre le *[Insérer date]* en réponse à l'ADP No *[Insérer no de l'avis de demande de prix]* pour la réalisation des Travaux de *[Insérer description des travaux]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

Faisons savoir que NOUS *[Insérer le nom de la société de garantie émettrice]* dont le siège se trouve à *[Insérer l'adresse de la société de garantie]* (ci-après dénommé « le Garant »), sommes engagés vis-à-vis de *[Insérer nom de l'Autorité contractante]* (ci-après dénommé « l'Autorité contractante ») pour la somme de *[Insérer le montant en FCFA], [Insérer le montant en lettres]* que, par les présentes, le Garant s'engage et engage ses successeurs ou assignataires, à régler intégralement à ladite Autorité contractante. Certifié par le cachet dudit Garant ce __ jour le _____ *[Insérer date]*

LES CONDITIONS d'exécution de cette obligation sont les suivantes :

1. Si le Candidat retire son offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre, ou

2. Si le Candidat, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité :

   a) ne signe pas ou refuse de signer le marché ; ou

   b) ne fournit pas ou refuse de fournir la Garantie de bonne exécution, s'il est tenu de le faire comme prévu par les Instructions aux candidats

Nous nous engageons à payer à l'Autorité contractante un montant égal ou plus au montant stipulé ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité contractante soit tenue de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, l'Autorité contractante notera que le montant qu'elle réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions susmentionnées ou toutes les deux sont remplies, en précisant laquelle ou lesquelles a (ou ont) motivé sa requête.

La présente garantie demeure valable jusqu'au vingt-huitième (28ème) jour inclus suivant l'expiration du délai de validité de l'offre [*Rappeler ce délai spécifié aux DPDP. 60 jours en l'occurrence*]; toute demande de l'Autorité contractante visant à la faire jouer devra parvenir au Garant à cette date au plus tard.

En tout état de cause, la présente garantie doit être établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés du 15 décembre 2010 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

Nom de la Caution : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*	Nom du Créancier : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*
Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*	Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*
Fait à .....le.....Insérer date)	*Fait à .....le.....Insérer date)*

Modèle d'engagement à respecter le Code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique

A : *[nom et qualité de l'Autorité Contractante]*

Madame/Monsieur,

Je, soussigné ....., déclare avoir pris connaissance et compris le sens et la portée des dispositions du code d'éthique et de déontologie de la commande publique approuvé par le décret n°2015-1260/PRES-TRANS/PM//MEF du 09 novembre 2015 portant code d'éthique et de déontologie de la commande publique.

Dans cet esprit, je m'engage à respecter toutes mes obligations dans le cadre de la présente procédure de commande publique.

Je sais qu'à titre de sanction, je peux être écarté de toute participation aux marchés publics. Je sais aussi que ces sanctions administratives sont sans préjudice des sanctions pénales et disciplinaires prévues par la règlementation en vigueur.

Je m'engage formellement à ne pas entreprendre de pratiques frauduleuses, d'actes de corruption et de tout autre acte interdit par les réglementations nationales et communautaires

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.
Nom et prénom : __
Fait à .....le.....
Entreprise représentée :
Signature :__

SECTION IV : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS

Section IV : Cahier des clauses techniques et plans

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Burkina Faso

Notes relatives à la préparation des prescriptions techniques

[Ces Notes relatives à la préparation des prescriptions techniques et plans sont destinées uniquement à titre d'information au Maître d'Ouvrage ou la personne qui préparera le Dossier de demande de prix, et ne doivent pas figurer dans les documents définitifs.]

Pour que les Candidats puissent répondre d'une façon réaliste et compétitive aux conditions posées par le Maître d'Ouvrage, et sans avoir à assortir leurs soumissions de réserves ou de conditions, il faut un ensemble de prescriptions techniques et de plans à la fois clairs et précis. Les prescriptions devront exiger que l'ensemble des fournitures et matériaux nécessaires à l'exécution des Travaux soient neufs, non usagés et du modèle le plus récent ou courant.

Les Prescriptions techniques comprendront en particulier les informations détaillées concernant les facteurs suivants :

(i) description et consistance des travaux et des ouvrages;
(ii) organisation du chantier et travaux préparatoires;
(iii) provenance, qualité et préparation des matériaux;
(iv) mode de préparation des travaux

Plans et dossiers

Le Dossier de demande de prix inclura normalement une série de plans et dossiers comprenant, entre autres, un plan de situation indiquant l'emplacement du site en relation avec la topographie locale. Les plans de construction, même s'ils ne sont pas détaillés, doivent fournir suffisamment d'information pour permettre aux Candidats de comprendre la nature des travaux envisagés, et de pouvoir chiffrer les prix demandés dans le cadre d'un prix forfaitaire ou au Bordereau des prix et Devis estimatif.

Les plans et dossiers seront rassemblés dans une section spécifique du Dossier de demande de prix et sous forme d'un volume séparé, d'un format pouvant être différent des autres documents du dossier. Ce format sera dicté par l'échelle des cartes et plans, qui ne doivent pas être réduits au point de rendre les détails illisibles.

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Burkina Faso

DEVIS DESCRIPTIF DES TRAVAUX :

A. GENERALITE

I. Définition

Le présent devis descriptif vise à définir la nature des travaux et ouvrages à mettre en œuvre en vue de la réfection de locaux pour le compte du Centre d'excellence Africain.
Il a pour objet de renseigner l'entrepreneur sur la nature des travaux à réaliser, les vues et conception du maître d'œuvre ainsi que l'importance des ouvrages à réaliser.
Il est expressément spécifié que cette description n'a pas un caractère limitatif et que par conséquent, l'entrepreneur en charge de l'exécution doit prévoir tous les travaux indispensables pour assurer le complet et parfait achèvement des ouvrages conformément aux règles de l'art.

Les travaux sont définis par les pièces suivantes faisant partie intégrante du cahier des spécifications techniques :

- le descriptif et les spécifications techniques des travaux,
- le devis quantitatif des travaux à réaliser ;

II. Prescriptions générales relatives aux ouvrages et travaux à exécuter

I.1 Tous les matériaux, fournitures et équipements seront au choix du Maître de l'Ouvrage et seront soumis à son approbation avant pose ou mise en œuvre. Les matériaux et fournitures qui ne présenteraient pas les qualités requises seront refusés et devront être enlevés immédiatement du chantier.

De même, tous les travaux et ouvrages défectueux refusés seront démolis et refaits conformément aux décisions prises par le Maître de l'Ouvrage sans aucun supplément sur le forfait mentionné dans le devis initial.

I.2 Tous les essais ou analyses de vérification de conformité (de l'ouvrage ou de parties de l'ouvrage au Cahier des Prescriptions Techniques) ou pour d'autres usages demandés ou non par le Maître de l'Ouvrage seront à la charge de l'entrepreneur.

I.3 L'entrepreneur qui sera chargé des travaux devra avoir sur le chantier en permanence un représentant qualifié (de niveau technicien supérieur Génie Civil au moins), habilité et mandaté à prendre des décisions au nom de l'entrepreneur.

I.4 L'entrepreneur devra assurer le nettoyage du chantier avant le début des travaux ainsi que l'enlèvement des gravats après exécution des ouvrages et travaux et également pour chaque visite officielle du chantier.

En fin de travaux, les terrains attenants seront laissés en état de propreté absolue.

Les excédents de sables, cailloux, graviers seront retirés, leurs emplacements parfaitement nettoyés.

L'entrepreneur devra par ailleurs l'établissement de tous les plans de recollements la fin des chantiers. Ces plans seront remis au Maître d'Ouvrage à la réception.

I.5 L'entrepreneur devra observer toutes les règles de l'art.

B. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Le présent devis descriptif et C.P.T comprend dans sa suite, les chapitres suivants :

I. DEPOSE-DEMOLITION

II. COUVERTURE-FAUX PLAFOND

III. MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS

IV. PLOMBERIE-SANITAIRE

V. ELECTRICITE

VI. REVETEMENT-PEINTURE

I. DEPOSE-DEMOLITION

Les travaux de dépose et démolition se feront dans le respect des activités de l'institut. Tous les débris issus de ces taches devront être évacués afin de toujours garder le site dans un état propre.

L'entrepreneur devra au niveau des points de démolition :

- tous les travaux de raccordement au mortier de ciment
- tous les travaux de peinture pour raccordements

II. COUVERTURE—FAUX PLAFOND-ETANCHEITE

Ces travaux de couverture et d'étanchéité consisteront essentiellement en une révision générale de toute la toiture en tôles. Il s'agira de vérifier tôle après tôle et crochet après crochet afin de détecter tous les défauts et dommages et procéder à leur correction.

Toute tôle percée sera remplacée, aucun colmatage ne sera autorisé. Toute l'étanchéité en pax-aluminium sera reprise.

Les travaux au niveau du faux-plafond consisteront à passer en revue l'ensemble des éléments du faux-plafond (solivages, contre-plaqué, lattes...) afin de détecter et corriger tous les défauts et dommages.

Tout bois pour solivage devra être traité avec du carbonyle ou du xylol avant pose.

Tout contreplaqué endommagé et latte devront être remplacés.

Toutes les parties fléchies du faux-plafond devront être redressées.

III. MENUISERIE

III.1. Menuiseries métalliques vitrées :

Les travaux concernant les menuiseries métalliques vitrées vont consister à réparer, ajuster, renforcer et redresser les cadres déformés. Aussi il se sera question de changer ou remplacer les serrures, crémones, paumelles, vitres endommagées.

III.2. Menuiseries Alu vitrées

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de portes fenêtres en aluminium avec un vitrage clair 5 mm. L'aluminium ou les alliages d'aluminium qui seront employés possèderont les caractéristiques nécessaires pour donner de bons résultats à la soudure et au pliage (il devra avoir les caractéristiques physiques, mécaniques et chimiques conformes aux normes).

Au moment de la mise en œuvre, il ne devra subsister aucune rayure apparente due à l'usinage ou à la manutention.

Des échantillons, photos et prospectus des menuiseries et des serrures seront présentés au Maître de l'Ouvrage pour approbation avant la production et pose desdites menuiseries. Il en sera de même pour les rideaux.

III.3. Menuiserie bois

Les portes capitonnées seront à base de mousse polyuréthane dense avec habillage en skaï ou similicuir de haute qualité. Les rembourrages devront être fermes et réguliers, avec boutons sertis au design de la porte. Ces portes seront à âme en bois massif avec paumelles en laiton chromé et munies d'une serrure de haute qualité.

IV. PLOMBERIE - SANITAIRE

Pour la réalisation de la plomberie, l'Entrepreneur devra se conformer aux lois, règlements et normes en vigueur au Burkina Faso au moment de l'exécution de ses travaux.

En outre, il devra se conformer :

- Au règlement de la Compagnie de distribution des eaux ;
- Aux D.T.U. relatifs à la plomberie.

L'entrepreneur devra les travaux suivants :

- La remise en état du réseau d'alimentation ;
- La remise en état du réseau d'évacuation des eaux usées, des eaux vannes et des eaux de pluies,
- La remise en état des fosses septiques ;

V.1. Remise en état du réseau d'alimentation

Le réseau sera réalisé en PVC pression PN 10 pour la distribution principale (réseau extérieur) ou PPR pour la distribution intérieure. Le réseau intérieur sera entièrement encastré dans les murs.

V.2. Réseau d'évacuation EU et EV,

Les évacuations EU/EV sont dues depuis les appareils jusqu'à la fosse septique en passant par les regards de visite. Pour la remise en l'état du réseau, l'entrepreneur devra faire un raccordement avec le réseau existant et éviter par tous les moyens de décaper le dallage pour faire passer la tuyauterie.

Tout changement de direction de tuyau sera réalisé à l'aide des coudes.

Le réseau sera réalisé en PVC 100 pour les EV, PVC 50 pour les EU et PVC 100 minimum pour les EP.

Les fosses septiques devront être totalement remise en état.

V.3. Appareils Sanitaires

Tous les appareils sanitaires seront de couleur blanche et de premier choix. Les robinets seront chromés et conformes aux normes ; ils seront de première qualité. Les appareils seront livrés sur le chantier avec leurs étiquettes d'origine justifiant le choix et la marque, sous peine de refus. Ces étiquettes ne pourront être enlevées qu'après que le Maître de l'Ouvrage en aura constaté l'origine et le classement.

Au-dessus de chaque lavabo, sera posée à 1,20 m du sol une glace argentée de 60 x 60 : fixation par pattes à glace, démontables, chromées, fixées par vis sur chevilles tamponnées.

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
La Direction
Burkina Faso

V. ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION-INFORMATIQUE

V.1. Généralités

Tous les matériels, installations et les équipements (tubes ICT, fileries, boîtes de dérivation, luminaires complets, prises, interrupteurs, tableau électrique, ventilateurs, climatiseurs, répartiteur téléphonique .....et accessoires divers) seront fournis, installés et mis en service par l'entrepreneur.

La tension d'utilisation pour les circuits force et lumière est de 220/380 volts, neutre, mise à la terre. Les travaux doivent être conformes aux prescriptions du Maître de l'Ouvrage, textes et règlements en vigueur.

Le réseau électrique sera soit encastré, soit sous goulotte, soit dans le faux-plafond. Quant au réseau électrique ondulé, il sera essentiellement sous goulotte et partira de l'onduleur disposé dans le local technique pour alimenter toutes les prises. L'entrepreneur pourra, autant que possible, utiliser le fourreautage existant. Les fils conducteurs auront des sections normalisées selon l'appareil ou l'équipement desservi, ils seront sous gaines protectrices normalisées, les raccordements et dérivations se feront à partir d'appareils appropriés (Boîtes de dérivation, dominos, etc....). Toute épissure est proscrite.

L'entrepreneur devra toute installation nécessaire pour un bon fonctionnement des réseaux électrique et ondulé.

Toutes les lampes, prises, interrupteurs seront de qualité supérieure de la marque LEGRAND ou PHILIPS ou MAZDA ou équivalent .

Les climatiseurs seront de marque GOLDSTAR ou LG ou AIRWELL ou SHARP ou équivalent et de type inverter.

L'entrepreneur devra, pour chaque climatiseur, la fourniture et pose de support pour le compresseur.

Les brasseurs d'air seront de marque Panasonic.

Dans tous les cas, les appareils seront soumis à l'approbation du Maître de l'Ouvrage.

V.2. Plans de recollement

A la fin des travaux, l'entrepreneur aura l'obligation de remettre au Maître de l'Ouvrage en quatre (04) exemplaires (dont un reproductible) :

- les plans de fourreautage et de filerie des installations telles que réalisées.
- les schémas de principe et câblage des tableaux. Les schémas et plans seront établis avec des symboles normalisés. Il sera porté sur les plans, le calibre des appareils de protection et les sections des conducteurs.

L'entrepreneur aura à sa charge les modifications demandées, pour mise en conformité avec les normes et prescriptions existantes.

VI. PEINTURE

VI.1. Objet

- Les travaux du présent chapitre ont pour objet la mise en peinture de tous les ouvrages;
- L'exécution des travaux de peinture tiendra compte de tous les travaux et ouvrages préparatoires indispensables pour une bonne application des peintures.

VI.2. Préparations

L'entrepreneur devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin de bien préparer les surfaces à peindre. La préparation des surfaces des murs à repeindre se fera par grattage, ponçage, nettoyage, soufflage…

L'entrepreneur devra obligatoirement appliquer un enduit ciment avant l'application de la première couche de peinture.

En tout état de cause, l'entrepreneur sera responsable de la conformité de ses finitions avec les prescriptions, sans qu'aucune modification ne soit apportée à ses prix et masse de travail.

La Direction

VI.3. Echantillons et colories

Préalablement à l'exécution des travaux de peinture, l'entrepreneur devra présenter tous les échantillons nécessaires, au contrôle, et ce jusqu'à la parfaite mise au point des tons. Il réclamera un accord écrit sur les choix retenus.

VI.4. Qualité des matériaux

Tous les matériaux et produits employés ainsi que leur mise en œuvre seront conformes aux prescriptions générales applicables aux travaux de peinture édités par le C.S.T.B. cahier n°139. Aussi, ils seront de première qualité et de la meilleure marque.

VI.5. Types de peinture

VI.5.1.Sur murs

L'entrepreneur appliquera sur les murs intérieurs de la peinture glycérophtalique satinée.

Les couleurs et jeux de composition des peintures seront au choix du Maître de l'Ouvrage.

VI.5.2.Sur faux-plafond

Sur les faux-plafonds, l'entrepreneur appliquera de la peinture acrylique mat.

VI.5.3.Sur menuiseries métalliques

Sur les huisseries et les panneaux, l'entrepreneur appliquera de la peinture glycérophtalique d'aspect brillant.

Les couleurs et jeux de composition seront au choix du Maître de l'Ouvrage.

VI.6. Nettoyage

Après la fin des travaux de peinture, l'entrepreneur s'attachera particulièrement à un nettoyage parfait des traces de peinture ou de vernis sur toutes les surfaces non à peindre qui auraient reçu des projections de peinture. Le chantier sera laissé dans un parfait état de propreté, avant la réception provisoire.

SECTION V : LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES

Le cahier des clauses administratives générales des marchés de travaux s'applique au présent marché.

SECTION VI : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Section VI : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) qui suivent complètent les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ci-dessus. Dans tous les cas où les dispositions se contredisent, les dispositions ci-après prévaudront sur celles des Clauses administratives générales (Les dispositions du CCAP prévalent sur celles du CCAG). Le numéro de la Clause générale à laquelle se réfère une Clause particulière est indiqué dans la colonne centrale relative aux articles du CCAG.

[Incorporer intégralement le CCAP du marché dans le dossier de demande de prix.

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
Désignation des intervenants	4.1.1	Maître d'Ouvrage : **Université Nazi BONI (UNB)** Maître d'Ouvrage délégué (le cas échéant) : **Personne Responsable des Marchés : Monsieur Badjibié Serge Eric BAYALA, *représentant l'autorité contractante.*** Maître d'Œuvre :
	4.5.1 Domicile de l'entrepreneur	Nom de la mairie pour les notifications
Documents contractuels	5.2 (e)	Plans, notes de calcul, cahiers de sondage et dossiers géotechniques : **sans objet**
	5.2 (h)	Décomposition des prix forfaitaires et/ou sous détail des prix unitaires : **sans objet**
	5.2 (j)	autres documents techniques : **sans objet**
Estimation des engagements financiers du Maître d'Ouvrage	6.8	**sans objet**
Garanties	7.1.1	La garantie de bonne exécution sera de **5%** du Montant du Marché.
Retenue de garantie	7.2.1	La retenue de garantie sera de **5%**.
Assurances	7.3.1	Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent Marché pour les montants minimum indiqués ci-après : **sans objet**
	7.3.2	Assurance des risques causés à des tiers:
	7.3.3	Assurance des accidents de travail
	7.3.4	Assurance "Tous risques chantier": *[Indiquer ici un montant tenant compte de la valeur*

Section VI : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) qui suivent complètent les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ci-dessus. Dans tous les cas où les dispositions se contredisent, les dispositions ci-après prévaudront sur celles des Clauses administratives générales (Les dispositions du CCAP prévalent sur celles du CCAG). Le numéro de la Clause générale à laquelle se réfère une Clause particulière est indiqué dans la colonne centrale relative aux articles du CCAG.

[Incorporer intégralement le CCAP du marché dans le dossier de demande de prix.

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
Désignation des intervenants	4.1.1	Maître d'Ouvrage : **Université Nazi BONI (UNB)** Maître d'Ouvrage délégué (le cas échéant) : **Personne Responsable des Marchés : Monsieur Badjibié Serge Eric BAYALA, *représentant l'autorité contractante.*** Maître d'Œuvre :
	4.5.1 Domicile de l'entrepreneur	Nom de la mairie pour les notifications
Documents contractuels	5.2 (e)	Plans, notes de calcul, cahiers de sondage et dossiers géotechniques : **sans objet**
	5.2 (h)	Décomposition des prix forfaitaires et/ou sous détail des prix unitaires : **sans objet**
	5.2 (j)	autres documents techniques : **sans objet**
Estimation des engagements financiers du Maître d'Ouvrage	6.8	**sans objet**
Garanties	7.1.1	La garantie de bonne exécution sera de **5%** du Montant du Marché.
Retenue de garantie	7.2.1	La retenue de garantie sera de **5%**.
Assurances	7.3.1	Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent Marché pour les montants minimum indiqués ci-après : **sans objet**
	7.3.2	Assurance des risques causés à des tiers:
	7.3.3	Assurance des accidents de travail
	7.3.4	Assurance "Tous risques chantier": *[Indiquer ici un montant tenant compte de la valeur*

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
		des biens existants du Maître d'Ouvrage qui sont couverts par cette assurance.]
	7.3.5	Assurance couvrant la responsabilité décennale
Montant du Marché	11.1.	Le Montant du Marché résultant du Devis quantitatif et estimatif et calculé dans les conditions prévues à l'Article 11.1 du CCAG est un montant estimé égal à : *[Insérer la somme en lettre et en chiffres]* en FCFA.
Actualisation des prix	11.4.3	Le Montant du Marché est actualisable en application du coefficient "ACT" calculé selon la formule suivante : ACT = (a) T/To + (b) S/So + (c) F/Fo + ... dans laquelle : ACT est le coefficient d'actualisation qui s'appliquera au Montant du Marché. Le montant à payer fera l'objet d'une actualisation par la multiplication du coefficient ACT. (a), (b), (c), etc. représentent les paramètres de pondération des facteurs sujets à actualisation sur la base des valeurs des indices, T, S, F, etc. Les valeurs respectives des paramètres a, b, c, etc. sont fixées ci-après, étant précisé que a + b + c + etc = 1. T, S, F, etc., et To, So, Fo, etc. représentent la valeur des indices correspondants aux facteurs inclus dans la formule; la définition et l'origine de ces indices sont spécifiées ci-dessous étant précisé que les valeurs de T, S, F, etc. seront celles en vigueur à la date d'actualisation du prix, et les valeurs To, So, Fo, etc. sont celles en vigueur à la date limite de validité des offres. *[Insérer les valeurs de X, a, b, c, d, etc... et la définition spécifique des indices* T, S, F etc.. *utilisés dans la formule]*
Impôts, droits, taxes, redevances, cotisations	11.5.1 11.5.2	Deux formules alternatives : Les prix du présent Marché sont réputés déterminés en Toute Taxes Comprises (TTC). (Article 11.1.1. du CCAG) **OU** Les prix du présent Marché sont réputés ne pas comprendre les montants dus au titre des impôts, droits et obligations suivants : *[Insérer la liste des exemptions]* (Article 11.5.2 du

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
		CCAG)
Travaux en régie	12.3.1 a)	Les modalités de calcul de la rémunération des travaux en régie sont les suivantes : Les salaires et indemnités versées à l'occasion de travaux en régie passibles des charges salariales seront majorés dans les conditions ci-après: charges salariales : [....], frais généraux, impôts, taxes et bénéfices [...].
	12.3.1 b)	Les autres sommes dépensées à l'occasion de travaux en régie seront majorées dans les conditions ci-après: frais généraux, impôts, taxes et bénéfices [...]
Pourcentage maximum des travaux en régie par rapport au Montant du Marché	12.3.2	Le pourcentage est de :
Acompte sur approvisionnement	12.4	Copier-coller
Avance forfaitaire de démarrage	12.5	Copier-coller
Intérêts moratoires	12.7	Taux mensuel : (article 173 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public
Modalités de règlement du marché	14.2.3	Les paiements à l'Entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : *[Indiquer le compte bancaire]*
Force majeure	19.3	Seuil des intempéries constituant un cas de force majeure :
Délai d'exécution	20.1.1	*[Indiquer la date à partir de laquelle commence à courir le délai d'exécution des travaux, **si elle est différente** de la date d'entrée en vigueur du marché]*
Prolongation des délais d'exécution pour cause d'aléas climatiques	20.2.2	Seuil des intempéries entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : Nombre de journées d'intempéries prévisibles :
Prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation	20.2.4	Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation du Marché :
Pénalités et retenues	21.6	Dès lors que le montant cumulé de la pénalité de retard atteint 5% du montant total hors TVA du marché augmentée ou diminuée de ses avenants, la résiliation peut se faire d'accord parties sans mise en demeure préalable.

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
	21.4	Le montant maximum des pénalités est de **1/5000ème**
Prise en charge, manutention et conservation par l'Entrepreneur des matériaux et produits fournis par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du Marché	27.4	*[indiquer, le cas échéant, les conditions particulières dans lesquelles l'Entrepreneur est tenu de procéder aux opérations nécessaires de déchargement, de débarquement, de manutention, de rechargement et de transport, jusque et y compris la mise en dépôt ou à pied d'œuvre des matériaux, produits ou composants]*
Préparation des travaux	29.1	Durée de la période de mobilisation : **sans objet**
Programme d'exécution	29.2	Délai de soumission du programme d'exécution : **sans objet**
Sécuritaires	29.3	Plan de sécurité et d'hygiène : **sans objet**
Maintien des communications et de l'écoulement des eaux	32.6.1	**sans objet**
Réception provisoire	41.1	Les modalités de réception par tranche de travaux sont les suivantes : ***Non applicable*** Modification du délai du début des opérations préalables à la réception des ouvrages : ***Non applicable***
Essais	41.2 b)	Épreuves comprises dans les opérations préalables à la réception : ***Non applicable***
Garanties particulières	44.2	[insérer, le cas échéant, les garanties particulières pour certains ouvrages ou certaines catégories de travaux]
Règlement des différends	50.3.1	**[Note : si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend devant l(Autorité de régulation de la commande publique, il sera soumis à *soumis à la juridiction administrative compétente. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Attributaire ressortissant d'un Etat non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de l'alinéa 50.3.1 du CCAG dans le document d'appel d'offres.*]** ***Note explicative à l'intention des Soumissionnaires: Au moment de la finalisation du marché l'alinéa 50.3.1 du CCAG sera retenu dans le cas où le Marché est passé avec un***

CONDITIONS	ARTICLES	DISPOSITIONS
		attributaire de nationalité d'un Etat membre de l'UEMOA; cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un attributaire de nationalité d'un Etat non membre de l'UEMOA : ***«L'alinéa 50.3.1 du CCAG est modifié et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage».***

Modèle de Lettre de Notification

[Papier à en-tête de l'Autorité contractante]

Date : *[date]*

A : *[nom et adresse du Soumissionnaire retenu]*

Madame/Monsieur,

La présente a pour but de vous notifier que votre offre en date du *[date]* pour l'exécution des travaux de *[objet du marché]* pour un montant de *[montant en lettres et en chiffres]* FCFA, rectifié et modifié conformément aux Instructions aux candidats *[Supprimer "rectifié et" ou "et modifié" si uniquement l'une seule de ces mesures s'applique. Supprimer "rectifié et modifié conformément aux Instructions aux candidats" si des rectifications ou modifications n'ont pas été effectuées]*, est acceptée par nos services.

Vous voudriez bien prendre les dispositions en vue de la signature diligente du contrat et de me le retourner dans le délai de trois (03) jours calendaires suivant la réception du projet ci-joint.

Il vous sera demandé dès l'approbation du contrat de fournir la garantie de bonne exécution, conformément au CCAG, en utilisant le formulaire de garantie de bonne exécution de la Section VII, Formulaires du marché.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Signature, nom et titre de la Personne Responsable du Marché habilitée à signer au nom de l'Autorité contractante]

Modèle d'accord de marché

(Autorité Contractante) _____	**BURKINA FASO** **Unité- Progrès- Justice**
	MARCHÉ No _____
	SUR DEMANDE DE PRIX DU _____
	APPROUVE LE _____
	NOTIFIE LE _____par O.S. no _____
	_____

OBJET :

TITULAIRE :

MONTANT DU MARCHÉ :

DÉLAI DE LIVRAISON:

FINANCEMENT :

Modèle d'accord de marché

(Autorité Contractante) _____	**BURKINA FASO** **Unité- Progrès- Justice**
	MARCHÉ No _____
	SUR DEMANDE DE PRIX DU _____
	APPROUVE LE _____
	NOTIFIE LE _____par O.S. no _____
	_____

OBJET :

TITULAIRE :

MONTANT DU MARCHÉ :

DÉLAI DE LIVRAISON:

FINANCEMENT :

MARCHÉ No _____
_____

ENTRE

♦ *(Nom de l'autorité contractante),représenté par.....(insérer la fonction du représentant)* désigné ci-après par le terme « autorité contractante »,)

d'une part

ET

♦ *(Nom et adresse du titulaire)* inscrit au registre de commerce sous le ..... – faisant élection de domicile à _____-....., représenté par .....*(insérer la fonction du représentant)* désigné ci-après par le terme « le titulaire»)

d'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet *(à compléter)*
2. Le délai d'exécution ou de livraison du marché est de *(à compléter)*
3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordéreau des prix unitaires;
- le bordéreau des quantités et des prix ;
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande (s'il y a lieu).

4. Le montant du marché est de (*à compléter)*
5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.
6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.
7. Les paiements seront effectués sur le compte N° *(à compléter)*

EN FOI DE QUOI, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Signatures

Le titulaire lu et accepté

Lieu et date

Le maître d'ouvrage

Lieu et date

L'autorité d'approbation

Lieu et date

MODELE DE MARCHE A COMMANDES

Timbre du maître d'ouvrage

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

Marché n° ----------

Approuvé le------- par *(indiquer le nom et la qualité de l'autorité d'approbation)*

Objet du marché :----------

Montant minimum : ----------

Montant maximum : ----------

Entrepreneur:----------

Délai de validité du contrat *(indiquer l'année budgétaire)*

Enregistré le---------- au montant forfaitaire de----------Fcfa

Financement : ----------

Commande N°------ du *(indiquer le jour mois et année)*

Je soussigné *(indiquer le nom et la qualité de la personne habilitée à émettre lae commande)* représentant légal du maître d'ouvrage habilité à agir dans le cadre de l'exécution du présent marché, invite madame/monsieur (*indiquer le nom et la qualité de la personne habilitée à engager la société)* à :

- prendre acte de la notification de la présente commande relative au marché ci-dessus cité ;
- recevoir (*préciser le nombre*) exemplaires de ladite commande ;
- prendre connaissance des informations suivantes :

Article 1 montant de la commande

Le montant de la présente commande est de ----------FCFA HT- HD ou Hors TVA et/ou TTC.

Il résulte de l'application des prix unitaires du marché aux quantités de la présente commande suivant le devis estimatif ci-joint arrêté en valeur ou en quantité.

Article 2 : Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations objet de la présente commande est de .....jours ou mois à compter du-------- *(indiquer la date)*

Article 3 : Retard dans l'exécution des prestations

En cas de retard dans l'exécution de la présente commande, il sera appliqué une pénalité de---------- par jour calendaire de retard.

Article 4 : Enregistrement de la commande

La présente commande établie en (*préciser le nombre*) exemplaires devra être enregistrée ;

Le délai d'enregistrement est compris dans le délai d'exécution.

(*Préciser le nombre*) exemplaires dûment enregistrés me devront être retournés.

Article 5 : Réception des travaux

La réception des travaux sera prononcée conformément aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Article 6: Notification de la commande

La présente commande, certifiée conforme à la minute au numéro ci-dessus sera notifiée au titulaire à son siège sis à *(indiquer l'adresse)*. L'émargement du cahier de transmission vaut réception et ordre de commencer les travaux suivant les prescriptions de la présente commande.

Signature de l'autorité contractante

Joindre au présent le devis quantitatif et
Les prescriptions techniques des travaux

Nom, fonction et qualité

Date----------

DEVIS QUANTITATIF DE LA COMMANDE

N° de prix	***Désignation (1)***	***Quantité (1)***	***Prix unitaire HTVA***	***Prix total HTVA***
Prix total HTVA				
TVA 18%				
Prix total TTC				

Arrêté le montant de la présente commande à *(indiquer le montant en lettre)*

date, nom, prénom et signature

de l'autorité contractante

Modèle de cautionnement de bonne exécution

Date : _____

Demande de prix n°: _____

Bénéficiaire : _____ [*nom et adresse de l'Autorité contractante*]

Date : _____

Caution no. : _____

Nous soussignés _____ [*nom et adresse de l'organisme de caution*]

Déclarons nous porter caution personnelle et solidaire de _____ [indiquer le *nom et l'adresse complète du titulaire du marché*] (ci-après dénommé « le Titulaire ») pour le montant de la caution de bonne exécution à laquelle l'entrepreneur est assujettie en qualité de titulaire du Marché no. _____ en date du _____ conclu avec _____ [*nom et adresse de l'Autorité contractante*], ci-après dénommé « le Bénéficiaire », pour l'exécution de _____ [*description des travaux*] (ci-après dénommé « le Marché ») conclu en date du _____*[insérer la date du Marché]*.

Ladite caution s'élève à _____[4].

Nous nous engageons à effectuer sur demande de paiement du Bénéficiaire adressée par courrier avec accusé de réception reçue jusqu'à la date de la réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu, et ce jusqu'à concurrence de la somme garantie ci-dessus le versement des sommes dont le Titulaire serait débiteur au titre du Marché du fait de la non-exécution de ses obligations contractuelles.

Nom de la Caution : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*	Nom du Créancier : *[nom complet du gestionnaire de crédit]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]*
Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*	Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*
Fait à .....le.....Insérer date)	*Fait à .....le.....Insérer date)*

[4] *L'organisme de caution doit insérer un montant représentant le montant du Marché mentionné au Marché soit dans la (ou les) devise(s) mentionnée(s) au Marché, soit dans toute autre devise librement convertible acceptable par l'Autorité contractante.*

Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire ou d'un établissement financier)

Date : _____
Demande de prix n° : _____

_____ [*nom de l'institution financière et son adresse*]

Bénéficiaire : _____ [*nom et adresse de l'Autorité contractante*]

Date : _____

Garantie de restitution d'avance no. : _____

Nous avons été informés que _____ [*nom du fournisseur ou du prestataire*] (ci-après dénommé « l'entrepreneur» a conclu avec vous le Marché no. _____ en date du _____ pour l'exécution _____ [*nom du marché et description des travaux*] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'en vertu des conditions du Marché, une avance au montant de _____ [*Insérer la somme en lettres*] _____[*Insérer la somme en chiffres*] est versée contre une garantie de restitution d'avance.

A la demande de l'entrepreneur), nous _____ [*nom de la banque*] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [*Insérer la somme en lettres*] _____[*Insérer la somme en chiffres*][5]. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que l'entrepreneur ne se conforme pas aux conditions du Marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que l'exécution des travaux.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnelle à la réception par l'entrepreneur de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro _____ à _____ [*nom et adresse de l'institution financière*].

La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance consentie.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme révisé OHADA portant organisation des sûretés du 15 décembre 2010 (JO OHADA n° 22 du 15février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires

_____

Signature

Signature du représentant de l'Autorité contractante
Nom et prénom
Signature et cachet
Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation

ANNEXE : Avis de demande de prix

[5] *Le Garant doit insérer un montant représentant l'avance sous forme de pourcentage du montant du Marché mentionné au Marché.*

REGION DES HAUTS BASSINS

TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUATRE (04) SALLES DE COURS POUR LES ETUDIANTS DU CEA (JALON 2, ACTIVITE 1), AU PROFIT DU CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ÉLIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE

Avis de Demande de Prix
N° 2021-001/MESRSI/SG/UNB/P/ CEA/ITECH-MTV/SPM

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2021, du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV)

Le Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI lance une demande de prix ayant pour objet, les travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA (jalon 2, activité 1), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément B1), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en lot unique : Travaux de réhabilitation de quatre (04) salles de cours pour les étudiants du CEA (jalon 2, activité 1), au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Elimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI (UNB) avec une enveloppe prévisionnelle de soixante-quatre millions (64 000 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard le <u>mardi 04 mai 2021 à 09 heures 00</u>.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'Université Nazi BONI (UNB) au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route-Banfora-Orodara et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à l'agence comptable de l'UNB au Centre de Formation et de Recherche.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, au Centre de Formation et de Recherche (ex Centre de Calcul) à Bobo-Dioulasso au carrefour de la route Banfora-Orodara au plus tard <u>le mardi 04 mai 2021 à 09 heures 00 TU.</u>

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

<u>Badjibié Serge Eric BAYALA</u>
Administrateur des Services Financier

REGION DES HAUTS BASSINS

Travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Péni

Avis de demande de prix
N° 2021-02/RHBS/PHUE/CPNI
Financement : Budget communal /gestion 2021

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2021 de la commune de Péni.

La commune de Péni lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Péni.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agreement technique B1 minimum pour l'ensemble des lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :
- lot 1 : Travaux de construction de trois salles de classe à Lanfiéra (pour un budget prévisionnel de Dix Huit Millions Cinq Cent Mille (18.500.000) Francs CFA) TTC
- lot 2 : Travaux de construction de trois salle de classe à Marbagasso (pour un budget
Prévisionnel : Dix Huit Millions Cinq Cent Mille (18.500.000) Francs CFA) TTC
- lot 3 : Travaux de construction d'un dépôt MEG à Tiémérédji (pour un budget prévisionnel : Neuf Millions Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Cent Dix Sept (9.198.117) Francs CFA TTC

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Soixante (60) jours pour chaque lot

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés de la commune de Péni Tél : 65 76 76 56 tous les jours ouvrables entre 07h30mn à 12h30mn et 13h à 15h30mn et les vendredis de 13h30mn à 16h00mn.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Péni et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente Mille (30 000) Francs CFA pour chaque lot à la perception de Toussiana. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de Cinq Cent Cinquante Cinq Mille (555 000) FCFA pour lot1 et 2, Deux Cent Soixante Quinze Mille (275.000) FCFA pour le lot 3, devra parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Péni <u>le mardi 04 mai 2021 à 09 heures 00 minute.</u> L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres

La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission Communale
d'attribution des marchés

<u>Mamadou COULIBALY</u>
Secrétaire Administratif